

Sa Majesté le Roi préside une réunion de travail, consacrée au nouveau complexe portuaire et industriel de Nador West Med

Lire le communiqué du Cabinet Royal en page 2



Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10720

Vendredi 30 Janvier 2026

*Pourquoi nom de Dieu le football
africain tarde-t-il à prendre son élan ?*

Normal avec
une CAF faisant
dans le ridicule



Sentence synonyme de clémence pour Pape Thiaw,
entraîneur de l'irrespect et de la sédition

Page 22

Suspension du trafic maritime
entre Algésiras, Tarifa et Tanger
en raison du mauvais temps



Page 2

La Cour des comptes préconise de
mettre en place une cartographie nationale
prospective de l'enseignement supérieur



Page 3

Sa Majesté le Roi préside une réunion de travail, consacrée au nouveau complexe portuaire et industriel de Nador West Med

Actualité

Dans un communiqué, le Cabinet Royal a annoncé que S.M le Roi Mohammed VI a présidé ce mercredi une réunion de travail consacrée au nouveau complexe portuaire et industriel de Nador West Med. Voici le communiqué du Cabinet Royal :

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, le mercredi 28 janvier 2026 au Palais Royal de Casablanca, une réunion de travail, consacrée au nouveau complexe portuaire et industriel de Nador West Med.

Cette réunion de travail, qui intervient en perspective du lancement opérationnel de ce port durant le quatrième trimestre de cette année, s'inscrit dans le cadre de la Vision Royale visant à arrimer durablement l'économie du Royaume aux chaînes de valeur mondiale, à travers la mise en place d'infrastructures portuaires de premier plan.

Au cours de la réunion de travail, un exposé a été présenté devant Sa Majesté le Roi par le président du Conseil d'administration de Nador West Med, M. Fouad Brini, sur l'état d'avancement du projet ainsi que sur les réalisations à date.

Après le succès international de Tanger Med, devenu le premier hub portuaire d'Afrique et de Méditerranée, le nouveau projet Nador West Med vient prolonger cette Ambition Royale, pour bâtir un système portuaire national performant et complémentaire, au service de la compétitivité de l'économie nationale, de la création d'emplois et du développement équilibré des territoires.

Conçu comme un projet intégré, il repose sur un complexe portuaire de nouvelle génération, adossé à une vaste plateforme industrielle, logistique et énergétique. Il a mobilisé à ce jour des investissements publics et privés de 51 milliards de dirhams.



Sur le volet portuaire, l'ensemble des infrastructures de base sont aujourd'hui réalisées et comprennent 5,4 km de digues, 4 km linéaires de quais, et 4 postes énergétiques.

Les contrats de concessions portuaires des deux terminaux à conteneurs ont été signés, et entreront en service progressivement dès cette année.

Nador West Med déploie également une offre nouvelle, d'un hub énergétique comprenant le premier terminal de gaz naturel liquéfié du Royaume, pour une capacité annuelle de 5 milliards de m3, ainsi qu'un terminal hydrocarbures.

Cette composante stratégique répond directement aux impératifs de souveraineté énergétique du Royaume.

Au démarrage, le port disposera d'une capacité annuelle de 5 millions de conteneurs et 35 millions de Tonnes de vrac liquide et solide. A terme, le potentiel additionnel de développement annuel est de 12 millions de conteneurs et de 15 millions de Tonnes de vrac li-

quide.

Adossé au complexe portuaire, le projet prévoit également le déploiement de nouvelles zones d'activités, d'une superficie de 700 Hectares dans une première phase, qui ont d'ores et déjà enregistré les premières installations d'opérateurs internationaux.

Les investissements privés confirmés à ce jour dans ce nouveau complexe portuaire et industriel, pour un montant global de 20 milliards de dirhams, témoignent de la confiance accordée par des opérateurs internationaux, maritimes et industriels de premier plan au Maroc.

Au terme de cet exposé, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a donné Ses Hautes Instructions pour prendre toutes les dispositions nécessaires par les différents intervenants afin de garantir le démarrage dans les meilleures conditions du projet, et procéder à la mise en œuvre rapide de programmes de formation spécifiques en vue d'accompagner les investisseurs, faciliter l'insertion des

jeunes et améliorer leur employabilité.

Le Souverain a également donné Ses Hautes Instructions pour veiller à ce que l'impact de ces investissements bénéficie à toutes les provinces faisant partie de la zone de rayonnement du port, accompagner le projet par des programmes de mise à niveau territoriale en vue d'améliorer le cadre de vie dans la région, et réaliser un plan d'action multidimensionnel qui préserve le développement futur du projet.

Cette réunion de travail s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, M. Abdelouafi Laftit, de la ministre de l'Economie et des Finances, Mme Nadia Fettah, du ministre de l'Équipement et de l'Eau, M. Nizar Baraka, du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour, de la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Mme Leila Benali, et du président du Conseil d'administration de Nador West Med, M. Fouad Brini".

Suspension du trafic maritime entre Algésiras, Tarifa et Tanger en raison du mauvais temps

Le trafic maritime entre les ports espagnols d'Algésiras et de Tarifa et celui de Tanger a été suspendu mercredi en raison des conditions météorologiques défavorables provoquées par la dépression "Kristin", qui affecte le détroit, ont indiqué les autorités por-

tuaires de la baie d'Algésiras.

Selon la même source, l'ensemble des traversées programmées ce mercredi à destination de Tanger a été annulé dans les deux ports, une situation qui se prolonge, dans le cas de Tarifa, depuis déjà huit jours consécutifs, en raison du mauvais temps

persistant dans la zone.

Le trafic de marchandises est également fortement perturbé au port d'Algésiras, où l'accès des camions demeure fermé en raison de la saturation des aires de stationnement. Environ 2.800 camions sont actuellement immobilisés dans l'enceinte por-

tuaire, occupant les zones de stationnement aménagées ainsi que la voie de droite des axes internes.

Les vents violents et le mauvais état de la mer ont en outre entraîné la paralysie de l'activité dans les terminaux à conteneurs du port d'Algésiras, selon les autorités portuaires.

La Cour des comptes préconise de mettre en place une cartographie nationale prospective de l'enseignement supérieur

La Cour des comptes a préconisé de mettre en place une cartographie nationale prospective de l'enseignement supérieur et d'inscrire des orientations claires concernant l'acquisition du matériel scientifique, en particulier, le matériel lourd destiné à la recherche scientifique.

Dans son rapport annuel 2024-2025, la Cour a mis en exergue plusieurs insuffisances dans l'identification des besoins et des priorités relatifs aux constructions universitaires et l'équipement en matériel scientifique, ce qui ne permet pas d'assurer une offre suffisante et adaptée de bâtiments universitaires avec une hausse d'étudiants pour 100 places, outre l'absence d'une stratégie claire et formalisée en matière d'acquisition de matériel scientifique, ainsi que d'une sous exploitation récurrente du matériel qui s'explique partiellement par le manque de mutualisation et le manque d'effectifs techniques.

Concernant la transformation numérique, le rapport a évoqué certaines insuffisances dans la gouvernance du système d'information du ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des Sports et celui de l'Enseignement supérieur, préconisant de renforcer la sécurité des systèmes d'information en continuant à développer l'infrastructure de sécurité et en améliorant la gestion des risques.

Par ailleurs, la gestion des foyers de l'étudiant et de l'étudiante présente des insuffisances liées à l'exploitation de leur capacité d'accueil, en raison d'une planification territoriale limitée et d'un déséquilibre marqué



entre l'offre et la demande en matière d'hébergement scolaire, souligne le rapport, précisant que 449 sur un total de 898 foyers n'exploitent pas pleinement leur capacité d'accueil. À l'inverse, 355 foyers, représentant environ 40% de l'ensemble, connaissent une suroccupation dépassant leur capacité légale.

Cette situation affecte négativement la qualité des services et les conditions d'hébergement, notamment dans les zones les plus vulnérables, souligne le document.

Dans le domaine social, le rapport relève que «l'AMO-Travailleurs non-salariés» se heurte à une dynamique d'adhésion limitée,

la couverture ne dépassant pas 30% de la population cible, et à un taux de recouvrement insuffisant, compromettant sa viabilité, ajoutant qu'en 2024, le secteur privé s'est approprié près de 91% des dépenses des prestations de soins des régimes AMO, contre 9% seulement pour le secteur public.

Hassan Tariq : La Haute Approbation Royale instituant la Journée nationale de la Médiation de service public, une étape charnière pour sa valorisation au sein de l'administration



La Haute Approbation par SM le Roi Mohammed VI pour instituer le 9 décembre Journée nationale de la médiation de service public constitue une étape charnière pour la consécration de la culture de la médiation et la valorisation de son rôle au sein de l'administration publique, a indiqué, mercredi à Rabat, le Médiateur du Royaume, Hassan Tariq.

S'exprimant lors d'une rencontre consacrée à l'examen du rapport annuel de l'Institution du Mé-

diateur du Royaume au titre de l'année 2024, M. Tariq a affirmé que les instances de gouvernance connaissent une nouvelle dynamique, mettant en avant les relations de coopération et de complémentarité entre les instances de gouvernance et le Parlement, ainsi qu'entre les instances de délibération et de proposition et celles de représentation.

Le Médiateur du Royaume a également souligné que la conclusion centrale du rapport réside dans le fait que l'administration marocaine est de-

venue un point de rencontre entre la demande sociale et les politiques publiques, ajoutant que le citoyen considère désormais l'administration comme "porteuse de réponses publiques à sa situation sociale", faisant ainsi que cette relation soit, par nature, marquée par une certaine forme de tension.

Dans ce contexte, il a relevé que les données statistiques générales relatives à la cartographie des demandes de médiation pour l'année 2024 font apparaître une hausse du nombre de dossiers reçus par l'Institution, qui ont atteint un total de 7.948 dossiers, dont 5.755 réclamations, soit 72,41% de l'ensemble des dossiers, reflétant ainsi une hausse soutenue des dossiers relevant de la compétence de l'Institution.

Sur le plan thématique, M. Tariq a expliqué que la cartographie des réclamations met en évidence la prédominance des dossiers administratifs (2.325 dossiers), suivis des dossiers financiers (1.761 dossiers), puis des dossiers fonciers (926 dossiers), couvrant plus de 87% de l'ensemble des réclamations.

Le rapport fait état aussi du traitement de 5.774 dossiers de réclamation en 2024, contre 5.448 dossiers en 2023, ainsi que de 2.182 dossiers d'orientation et de conseil, contre 1.836 dossiers l'année précédente, en plus du traitement de dix demandes de règlement amiable, a-t-il précisé.

Par ailleurs, le Médiateur du Royaume a indiqué que le rapport a permis d'évaluer le niveau de réactivité de l'administration aux interventions de l'Institution, à travers un ensemble d'indicateurs portant sur l'exécution des recommandations, les

décisions de règlement, les montants financiers des jugements, le règlement amiable, ainsi que les indicateurs de délai et de réponse.

De leur côté, les députés parlementaires ont affirmé que le rapport annuel, par la précision de ses données et la pertinence de son analyse, confirme le rôle central joué par l'Institution du Médiateur du Royaume dans la consécration des principes de bonne gouvernance, de corrélation entre responsabilité et reddition des comptes et de protection des droits des usagers, notamment dans un contexte marqué par des contraintes sociales et économiques croissantes.

À cet égard, ils ont salué les efforts déployés par l'Institution dans le traitement des plaintes et des réclamations, notant toutefois que la hausse des dossiers liés à la gestion administrative ou à la pression des procédures interpelle quant à la mise en œuvre par certaines administrations des recommandations de l'Institution, ce qui exige, le cas échéant, le renforcement des mécanismes de suivi et de sanction afin de garantir l'efficacité et la cohérence de l'action institutionnelle.

Ils ont, en outre, souligné la nécessité de continuer à renforcer la culture de la médiation au sein de l'administration publique, non seulement comme un mécanisme de correction des dysfonctionnements, mais en tant qu'approche préventive fondée sur l'écoute, la simplification des procédures et le respect des délais de réponse, ce qui permettrait de limiter l'aggravation des litiges administratifs et de renforcer la confiance dans le service public.

*Partenariat Maroc – UE***15^{ème} session du Conseil d'association à Bruxelles**

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est rendu jeudi à Bruxelles pour coprésider la 15^{ème} session du Conseil d'association entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne.

Cette session, hautement symbolique, marque une étape nouvelle dans le dialogue institutionnel de premier plan entre les deux partenaires stratégiques. Elle a été coprésidée, côté européen, par la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Mme Kaja Kallas.

La réunion a également connu la participation de la commissaire européenne à la Méditerranée, Mme Dubravka Šuica, ainsi que de plusieurs

ministres des Affaires étrangères des Etats membres, témoignant de l'importance que l'Union et ses Etats membres accordent au partenariat avec le Royaume.

Ce Conseil d'association constituait une opportunité pour dresser un bilan de la coopération bilatérale multidimensionnelle.

Les discussions ont porté sur l'ensemble des piliers du partenariat stratégique, des volets politique et sécuritaire aux domaines économique, énergétique, numérique et de la mobilité. La session permettra également un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, dans un contexte géopolitique en mutation.

Cet événement est considéré comme une étape supplémentaire pour réaffirmer la



solidité du partenariat unique entre le Maroc et l'UE et pour

tracer les contours d'une nouvelle phase, plus ambitieuse et

plus intégrée, de cette relation privilégiée.

*Ksar El Kébir***Les autorités relèvent le niveau d'alerte suite à la montée des eaux de l'oued Loukkos**

Les autorités provinciales de Larache ont relevé, mercredi, le niveau d'alerte maximale à Ksar El Kébir, en raison de la montée des eaux de l'oued Loukkos, suite aux importantes précipitations enregistrées dans le nord-ouest du Royaume.

Le niveau d'alerte maximale a ainsi été relevé pour l'ensemble des services concernés, notamment les autorités locales, les services de sûreté, l'Agence du bassin hydraulique du Loukkos, la Société régionale multiservices, la Direction provinciale de l'équipement et de l'eau, et la commune de Ksar El Kébir.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du suivi de la situation des zones exposées au risque d'inondations, en raison des débits d'eau libérés du barrage Oued El Makhazine au cours des derniers jours.

Le gouverneur de la province de Larache, Bouassam El Alamine, effectue,

depuis mardi, des visites de terrain pour s'enquérir de la situation de l'oued Loukkos, notamment au niveau de plusieurs points jugés sensibles.

Dans ce sens, les autorités locales et provinciales, en coordination avec l'ensemble des intervenants, ont procédé, dès les premières heures de mercredi, à une mobilisation générale de toutes les ressources humaines et logistiques disponibles, en vue de faire face à tout risque d'inondation éventuelle pouvant toucher la ville de Ksar El Kébir, tout en menant des tournées d'inspection et des interventions dans les zones sensibles.

Dans le cadre des mesures préventives adoptées, une opération proactive a été lancée, consistant en la mise en place de barrières de sable à proximité des habitations riveraines de l'oued Loukkos, en tant que mesure de précaution visant à préserver les vies humaines, protéger les

biens et garantir la sécurité des citoyens, compte tenu des conditions climatiques inhabituelles que connaît la ville et sa périphérie.

Les autorités provinciales ont, par ailleurs, appelé l'ensemble des citoyens concernés à faire preuve de coopération et de sens de responsabilité, et à maintenir un état de vigilance et de prudence jusqu'à la fin de ces circonstances climatiques exceptionnelles.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de l'Agence du bassin hydraulique du Loukkos, Mohamed Abdellah Ezzaouini, a souligné que la province de Larache a enregistré des précipitations importantes, dont le cumul moyen dépasse 600 mm depuis le mois de septembre dernier jusqu'à ce jour, ce qui a permis d'enregistrer des apports hydriques significatifs ayant conduit à un taux de remplissage de 100% du barrage Oued El Makhazine.

Dans le cadre de la gestion des retenues du barrage, notamment au regard des pluies exceptionnelles attendues, des lâchers d'eau sont programmés, afin de réduire le niveau des retenues actuelles et de permettre de nouvelles capacités de stockage, a-t-il expliqué.

L'encadrement de ces opérations est assuré par la commission provinciale de veille, présidée par le gouverneur de la province de Larache, a-t-il ajouté, soulignant que cette commission procède actuellement, au niveau de la ville de Ksar El Kébir, à des mesures d'accompagnement de ces opérations, visant à limiter les risques d'inondation, à protéger la population et à la sensibiliser aux dangers potentiels.

Pour sa part, le directeur provincial de

la Société régionale multiservices Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Mohamed Zaim, a indiqué que, suite aux importantes précipitations enregistrées récemment dans le Royaume, le niveau des eaux des oueds a augmenté, impactant le fonctionnement normal du réseau d'assainissement de Ksar El Kébir.

Pour faire face à cette situation, a-t-il poursuivi, la société a mobilisé l'ensemble des moyens humains et logistiques nécessaires, afin d'accompagner les efforts des autorités locales en vue d'assurer la sécurité des citoyens et de préserver leurs biens.

Il a, par ailleurs, relevé que compte tenu des pluies exceptionnelles enregistrées ces derniers jours, la société régionale a renforcé la mobilisation de ses ressources et équipements, en coordination avec les équipes locales et provinciales, ainsi qu'avec les entreprises partenaires, afin d'équiper certaines zones exposées au risque d'inondation de pompes destinées à empêcher le refoulement des eaux usées vers les habitations.

Le responsable a, en outre, appelé les citoyens à éviter les zones proches des oueds et à signaler toute anomalie pouvant affecter les réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement à la Société régionale multiservices, afin qu'elle puisse intervenir.

Dans des déclarations recueillies par la MAP, plusieurs citoyens ont salué la mobilisation continue des autorités provinciales et locales, ainsi que des différents intervenants, pour limiter les risques liés à la montée des eaux des oueds et assurer l'évacuation des eaux pluviales dans les rues et les ruelles de la ville.



Opération "Riaya"

Plus de 1.300 bénéficiaires d'une caravane médicale multidisciplinaire à Ouarzazate

Société

Plus de 1.300 personnes ont bénéficié d'une caravane médicale multidisciplinaire organisée, mercredi à la commune de Khezama (province d'Ouarzazate), à l'initiative de la délégation provinciale du ministère de la Santé et de la Protection sociale.

Organisée en coordination avec les autorités locales, cette caravane humanitaire s'inscrit dans le cadre de l'opération "Riaya 2025-2026" qui intervient en application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à fournir les soins nécessaires aux populations des zones exposées à la vague de froid, et dans le cadre des efforts destinés à garantir la continuité des services et leur proximité des habitants de ces régions.

A cet effet, un important dispositif humain, logistique et matériel ainsi que des unités mobiles ont été mobilisés par la délégation provinciale de la Santé et de la Protection sociale afin d'assurer le succès de cette action sociale et solidaire qui a offert des prestations médicales dans plusieurs spécialités, entre autres, la médecine générale, la gastro-entérologie, l'ophtalmologie, la gynécologie-obstétrique, la médecine bucco-dentaire, outre la distribution gratuite des médicaments.

Selon le délégué provincial de la



Santé et de la protection sociale à Ouarzazate, Moulay Essahid, cette action humanitaire ayant mobilisé un staff de 80 cadres de santé, a été l'occasion d'organiser des activités de sensibilisation au profit de la population sur les moyens de prévention contre différentes maladies.

Et de rappeler que dans le cadre des efforts visant le rapprochement des services de santé de la population et l'amélioration de l'offre de santé, il a été procédé récemment au lancement, au niveau de la province d'Ouarzazate, des services de

cinq centres de santé et dispensaires, urbains et ruraux, après leur réhabilitation et leur équipement afin d'accueillir les patients issus des différentes communes relevant de la province.

Il s'agit, a-t-il précisé, du centre de santé urbain de niveau 2 "Taznakht", des centres de santé ruraux de niveau 2 "Telouat" et "Anzal", du centre de santé rural de niveau 1 "Tachkouch", et du dispensaire rural d'Anmid.

Ces structures de santé, qui relèvent de la nouvelle génération d'établissements de soins de santé primaires, offrent une large palette de soins et une prise en charge complète incluant notamment des consultations médicales générales, des soins infirmiers, le suivi des maladies chroniques, du diabète et de l'hypertension, ainsi que des services de santé maternelle et infantile, de santé scolaire et de sensibilisation et d'éducation à la santé.

Cour des comptes

Le taux des bénéficiaires effectifs de l'assurance maladie obligatoire s'élève à 70%

Le rapport annuel de la Cour des comptes au titre de 2024-2025 a révélé que, malgré la progression notable enregistrée dans le nombre globale des personnes immatriculées à l'assurance maladie obligatoire (AMO) qui a

atteint près de 31,94 millions de personnes à fin 2024, le nombre total des bénéficiaires effectifs de celle-ci n'a pas dépassé 25,6 millions de personnes, soit un taux de couverture effectif qui avoisine 70% (sans tenir compte des régimes

de couverture spécifiques).

La Cour a souligné que malgré les actions menées pour le maintien de leurs équilibres financiers, la majorité des régimes de l'AMO (à l'exception de celui relatif aux salariés du secteur privé) connaissent des déséquilibres financiers dus principalement au manque de mécanismes pour la maîtrise des dépenses de l'AMO qui ont évolué de plus de 83%, durant la période 2022-2024, contre seulement 36% pour les ressources.

Le rapport a, de même, noté, que les établissements de santé publics restent peu attractifs pour les personnes assurées, précisant qu'en 2024, le secteur privé s'est approprié près de 91% des dépenses des prestations de soins des régimes AMO, contre 9% seulement pour le secteur public.

Concernant l'aide sociale directe, dont la mise en œuvre a démarré en décembre 2023, les charges directes y afférentes ont atteint en 2024 un montant d'environ 24,89 MMDH dont 9,13 MMDH

concernent les allocations forfaitaires, 15,04 MMDH relatifs à la protection contre les risques liés à l'enfance, 45 MDH au titre des allocations de naissance et 670 MDH au titre de l'aide supplémentaire pour la rentrée scolaire.

Compte tenu des défis auxquels fait face la réforme de la protection sociale, la Cour a recommandé d'activer l'ensemble des instances intervenant dans la gestion du système de protection sociale, d'actualiser et d'évaluer le système et les mécanismes de ciblage en vigueur, et de mettre en place des évaluations périodiques concernant l'efficacité des différentes composantes de la protection sociale, appelant à mobiliser et à diversifier les sources de financement durables pour les composantes de la protection sociale, au développement et à la mise à niveau des établissements de soins de santé publics, en plus d'assurer la coordination entre la politique de la protection sociale et les autres politiques économiques et sociales.





L'UE prête à accentuer la pression sur les Gardiens de la Révolution en Iran



L'Union européenne pourrait décider jeudi d'ajouter les Gardiens de la révolution en Iran sur sa liste des organisations terroristes, en réponse à la répression "la plus violente" de l'histoire récente iranienne.

"Si vous agissez en terroriste, vous devez être traité comme tel", a lancé la cheffe de la diplomatie de l'UE Kaja Kallas, peu avant le début d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des 27 à Bruxelles.

"Je m'attends (...) à ce que nous conve-

nions d'inscrire les Gardiens de la révolution iraniens sur la liste des organisations terroristes", a-t-elle ajouté.

La France a annoncé mercredi qu'elle était désormais prête à prendre sa décision, levant ainsi un des principaux obstacles à son adoption.

"Il ne peut y avoir aucune impunité pour les crimes commis", a affirmé le ministre français des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot, à son arrivée à Bruxelles.

Le ministre a également lancé un appel aux autorités iraniennes à libérer les prisonniers et "à mettre fin aux exécutions qui

poursuivent la répression (...) la plus violente de l'histoire contemporaine de l'Iran".

Son collègue espagnol Jose Manuel Albares a également confirmé être favorable à cette décision de l'UE. "Je crois que c'est l'obligation de l'Union européenne d'utiliser tous les instruments à notre disposition pour mettre fin à cette répression".

Le chef de la diplomatie belge Maxime Prévot a lui aussi confirmé que son pays était prêt à suivre ses partenaires de l'UE, "à la lumière des atrocités" constatées ces dernières semaines.

Le bras armé idéologique de la Répu-

blique islamique d'Iran est accusé par les organisations de droits humains d'avoir orchestré la répression meurtrière du vaste mouvement contestataire qui secoue le pays, faisant des milliers de morts.

L'Italie avait annoncé la semaine dernière son intention de proposer jeudi aux autres pays de l'Union européenne d'ajouter les Gardiens de la révolution sur cette liste.

Cette proposition était déjà sur la table des ministres de l'UE, mais faute d'unanimité, elle n'avait jusqu'à présent pas pu aboutir, certains pays s'inquiétant de la sécurité de leurs ressortissants.

Cette mesure était aussi jugée d'un impact limité, les Gardiens de la révolution étant déjà l'objet de sanctions européennes.

L'Iran a mis en garde contre des "conséquences destructrices" si l'UE décidait de cette inscription.

La priorité en ce moment, "c'est la sécurité de nos ressortissants, de nos entreprises et aussi des deux otages français, qui sont en sécurité à l'ambassade de France, et dont nous exigeons la libération définitive et immédiate", a indiqué M. Barrot.

Les chefs de la diplomatie de l'UE vont également annoncer de nouvelles sanctions contre l'Iran, y compris contre les Gardiens de la Révolution en Iran, a assuré Mme Kallas.

Quelque 21 entités et individus parmi lesquels de hauts responsables des Gardiens vont être ciblés par ces sanctions, qui prévoient une interdiction d'entrer dans l'UE et le gel des avoirs dans l'Union européenne.

Des sanctions vont également être décidées à l'encontre d'une dizaine d'individus et d'entités en Iran, accusés d'aider la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine, grâce à la fourniture de drones ou de missiles

Birmanie : Après les élections, un pouvoir militaire en costume civil

Plusieurs hauts gradés à la retraite vont garnir les rangs du nouveau Parlement birman, issu des élections législatives organisées par la junte et appelé à marcher au pas avec l'armée.

Les résultats officiels du scrutin, étalé sur trois phases entre le 28 décembre et le 25 janvier, n'ont pas encore été communiqués. Mais le Parti de l'union, de la solidarité et du développement (PUSD), identifiable par son vert, le même que celui des uniformes des généraux birmans, arrivera largement en tête quoi qu'il arrive.

"Ça ne m'intéresse pas du tout car on savait déjà à quoi s'attendre", témoigne sous couvert d'anonymat, pour des raisons de sécurité, un chauffeur de taxi de 48 ans de Mandalay, la deuxième ville du pays.

"Même s'ils forment un nouveau gouvernement, ce sont les mêmes gens. Ils vont juste changer d'uniforme", regrette-t-il.

De nombreux responsables du PUSD

sont d'anciens officiers militaires. Sa victoire indique que les forces armées, appelées Tatmadaw, entendent préserver leur emprise sur le pouvoir.

"Le Tatmadaw est là pour rester, mais les dynamiques politiques et militaires vont changer", analyse Morgan Michaels, chercheur à l'Institut international d'études stratégiques.

Avec ces élections, le chef de la junte, Min Aung Hlaing, a décidé de couvrir le pouvoir d'un revêtement civil, susceptible de diluer une partie de son autorité. Le nouveau gouvernement, quasi militaire, pourrait cependant se révéler plus résilient que le régime actuel, embourbé dans une guerre civile depuis le coup d'Etat de 2021.

La stratégie de l'armée consistant à "répondre uniquement par la force" aux rebelles a conduit à "des défaites humiliantes et à de graves dommages pour l'institution", estime Morgan Michaels. "Ce n'est pas une façon sophistiquée de diriger le pays."

Min Aung Hlaing va devoir de son côté s'adapter à la nouvelle donne.

Alors qu'il visitait les bureaux de vote en tenue civile dimanche lors de la troisième et dernière phase des législatives, le dirigeant de 69 ans n'a une fois de plus exclu la possibilité de devenir président.

Il devrait pour cela abandonner le contrôle des forces armées et passer le relais à un homme de confiance.

Rester à la tête du Tatmadaw l'exposerait en revanche à des luttes de pouvoir avec le nouveau Parlement et le président. Ce qui l'avait en partie motivé à renverser en 2021 le gouvernement de la figure démocratique Aung San Suu Kyi.

L'installation d'un gouvernement civil pourra aussi bénéficier à la Birmanie en matière de relations diplomatiques, entravées ces dernières années par la domination des forces armées.

Certains pays pourraient être ouverts à une reprise des échanges avec la Birmanie

dans le sillage des législatives.

"L'élection n'était pas forcément destinée à obtenir une large légitimité internationale, mais plutôt un moyen de fournir une façade constitutionnelle suffisante", analyse Naing Min Khant, de l'Institut de stratégie et de politique - Birmanie.

Cela permettra "une normalisation pragmatique avec les partenaires régionaux et non-occidentaux, sans améliorer de façon significative la position de la Birmanie dans le monde démocratique", ajoute-t-il.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), organisation régionale de 11 pays qui a snobé la junte ces cinq dernières années, n'a pas envoyé d'observateurs pour le scrutin.

Mais son envoyée spéciale pour la Birmanie, Maria Theresa Lazarou, s'est rendue dans le pays et a eu un "échange chaleureux et constructif" avec Min Aung Hlaing, selon un communiqué de son équipe.

Le Britannique Starmer juge "vital" d'améliorer les relations avec la Chine



Le président chinois Xi Jinping et le Premier ministre britannique Keir Starmer ont salué jeudi à Pékin l'amélioration de la relation entre leurs pays, nécessaire selon eux dans un contexte de tensions globales et malgré la persistance de différends sérieux.

Ces divergences ne doivent pas empêcher la coopération, a soutenu M. Starmer au cours de la première visite en Chine d'un chef du gouvernement britannique depuis celle de la conservatrice Theresa May en 2018.

M. Starmer a ainsi indiqué à des journalistes en marge de son déplacement avoir soulevé lors de ses entretiens avec le président Xi le cas de l'ex-magnat hongkongais des médias Jimmy Lai, détenteur d'un passeport britannique et emprisonné, ainsi que la situation de la minorité musulmane des Ouïghours.

Il a eu avec M. Xi à ce propos une "dis-

cussion respectueuse", a-t-il dit sans évoquer d'autres sujets épineux comme la guerre en Ukraine ou les accusations mutuelles d'espionnage.

Pékin réfute les accusations d'internements massifs dans des camps de rééducation ou de travail forcé de Ouïghours au Xinjiang, selon des défenseurs des droits.

M. Starmer, venu en Chine expressément avec l'intention d'améliorer la situation économique de son pays et avec "le coût de la vie" chez lui en tête, a présenté cette discussion sur les droits humains comme faisant partie du dialogue plus général avec Pékin.

"La Chine est un acteur essentiel sur la scène internationale et il est vital de construire une relation plus sophistiquée dans laquelle nous identifions les opportunités de collaboration, tout en permettant un dialogue constructif sur les sujets sur lesquels nous ne sommes pas d'accord", a-t-il dit au début de sa rencontre avec M. Xi.

Il a assuré plus tard être parvenu à des "progrès vraiment bons" sur les droits de douane imposés par la Chine sur le whisky, l'exemption de visa vers la Chine pour les ressortissants britanniques et la coopération dans la lutte contre la migration irrégulière au Royaume-Uni.

Londres a annoncé la conclusion d'un accord pour s'attaquer en amont à la chaîne logistique des réseaux de passeurs de migrants, qui traversent la Manche sur de petits bateaux.

La Chine est "prête à envisager activement" une exemption unilatérale de visa pour les Britanniques, a dit l'agence officielle Chine Nouvelle.

"En tant que membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et de grandes puissances économiques mondiales, la Chine et le Royaume-Uni doivent renforcer leur dialogue et leur coopération", qu'il s'agisse de sécurité internationale ou d'éco-

nomie, a abondé M. Xi devant M. Starmer au Palais du peuple.

M. Xi a dit croire à l'ouverture d'un "nouveau chapitre" de la relation après les "revers" des dernières années.

Il a saisi une nouvelle occasion de présenter son pays comme un partenaire fiable, défenseur de l'ordre international et du libre-échange, par opposition à "l'unilatéralisme, (au) protectionnisme galopants" du moment.

Pour Londres comme pour un certain nombre d'autres capitales occidentales, la visite de trois jours de M. Starmer vise à explorer les voies d'une coopération plus soutenue avec la deuxième puissance économique mondiale, sur fond de rivalités internationales exacerbées, et alors que le président américain Donald Trump ébranle les alliances du passé.

Même la relation des Etats-Unis avec le traditionnel allié britannique se fait plus incertaine.

Le déplacement de M. Starmer en Chine intervient peu après ceux du Canadien Mark Carney et du Français Emmanuel Macron.

En route pour Pékin, M. Starmer a défendu la relation avec les Etats-Unis comme "l'une des plus étroites que nous ayons".

Mais il a jugé qu'il serait "absurde" pour le Royaume-Uni de se détourner de Pékin, malgré les critiques sur sa stratégie de rapprochement avec la Chine au Royaume-Uni.

Il a répété à l'envi que la coopération avec la Chine relevait de "l'intérêt national". La Chine est le troisième partenaire commercial du Royaume-Uni et M. Starmer était accompagné d'une cinquantaine de chefs d'entreprises, notamment de la pharmacie, de l'automobile et de la finance.

"Ce qu'ils (les chefs d'entreprise) veulent, et ce que je veux, c'est se développer et s'étendre en Chine, en profitant de tout ce que vous avez à offrir, tout en générant de la croissance et des emplois pour les Britanniques au Royaume-Uni", a dit M. Starmer.

Il repartira de Chine samedi pour une courte étape au Japon, dont les relations avec Pékin se sont notablement tendues ces derniers mois.

Retour au calme au Niger après des tirs nourris autour de l'aéroport de Niamey

Des tirs nourris et de fortes détonations ont été entendus dans la nuit de mercredi à jeudi dans la zone de l'aéroport international de Niamey, au Niger, avant un retour au calme, ont rapporté des riverains.

Le Niger, pays ciblé par des violences jihadistes récurrentes, est dirigé par le général Abdourahmane Tiani, chef du régime militaire qui a renversé le président civil élu Mohamed Bazoum le 26 juillet 2023, dans un coup d'Etat.

Les tirs ont commencé à se faire entendre peu "après minuit" (23H00 GMT), selon des habitants d'un quartier proche de l'aéroport. Deux heures plus tard le calme était revenu, selon ces mêmes sources.

Situé à une dizaine de kilomètres de la présidence nigérienne, l'aéroport international Diori Hamani de Niamey abrite une base de

l'armée de l'air nigérienne, une base de drones récemment construite ainsi que le QG de la Force unifiée créée par le Niger, le Burkina Faso et le Mali pour combattre les groupes jihadistes qui endeuillent les trois pays.

La raison de ces échanges de tirs n'était pas connue dans la nuit de mercredi à jeudi, mais sur des images filmées par des habitants de la zone de l'aéroport, on pouvait observer de longues traînées lumineuses dans le ciel noir, signe d'une défense anti-aérienne, possiblement contre des drones.

Sur d'autres images, que l'AFP n'a pu vérifier de manière indépendante, on aperçoit des flammes hautes de plusieurs mètres et des voitures calcinées.

Aucun bilan n'était disponible dans la nuit de mercredi à jeudi.

Si le calme semblait revenu vers 02H00 (01H00 GMT), des soutiens au régime mili-

taire ont appelé à sortir dans la capitale pour "défendre le pays".

Selon des habitants de la zone de l'aéroport, des sirènes des sapeurs pompiers se dirigeant vers l'aéroport ont été entendues.

Selon le compte d'analyses en sources ouvertes "Brant", sur X, un avion de ligne venant d'Alger et qui devait se poser à Niamey dans la nuit a été re-routé vers le Burkina Faso.

Une importante cargaison d'uranium, dont le Niger est producteur, est actuellement entreposée à l'aéroport de Niamey dans l'attente d'être exportée.

Le Niger, avec ses voisins le Mali et le Burkina Faso eux aussi dirigés par des militaires, est miné par des violences jihadistes dans sa partie ouest notamment, parfois à quelques dizaines de kilomètres de la capitale.

Ils mènent tous trois une politique sou-

verainiste et ont notamment tourné le dos à la France, ancienne puissance coloniale, dont ils ont chassé les soldats qui menaient la lutte antijihadiste à leurs côtés.

Ils ont formé une confédération, l'Alliance des Etats du Sahel (AES) et affirment avoir mis sur pied une force conjointe de 5.000 hommes pour lutter contre les jihadistes de groupes liés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique.

Les attaques ne faiblissent pas, selon ACLED, une ONG qui recense les victimes de conflits dans le monde, les violences jihadistes ont fait près de 2.000 morts en 2025 au Niger.

Le pays est également confronté aux attaques meurtrières de Boko Haram et de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap), de l'autre côté du pays, dans sa partie sud-est.

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

DÉCHARNÉ	UN TYPE CURIEUX	POILS FINS ET DOUX	ARTICLE	NOMBRILISTE	UN SOLITAIRE	COUCHE SUR LE TROTTOIR	A UN DON POUR SÉDUIRE	AGENT DE LIAISON
ULTRA-VIOLET		ÈRE				LETTRES DE MENGES	PIGE FIN D'ANNÉE	
LETTRES DE GREEN		SYMBOLE DU RADIUM	POMMADE CERCLE DE JEUX					
								BOIS DUR
REJET HOSTILE		À L'ENVERS VENTILA				PÈZE	EN BERNE MERCURE	
ZEUS L'A CHANGÉE EN GÉNISSE		HYMNE PRÉPOSITION			PERSONNE ABJECTE	EXPRIME LE DOUTE		
ÉTUDE DES DENTS								
		ZONE				DE BAS EN HAUT FIEL	EN STOCK TENUE	
BAUDET		ÉPOUSE DE JACOB	ET CETERA	LE MÊME EN PLUS COURT		QUARTIER DE BRÊME		MOITIÉ DE MOUCHE
LETTRES DE BACHELET				VALEUR ARTICLE ESPAGNOL				
						VENLI		
QUÉMANDEUR						OUVRIR (LA BOUCHE)		
VOLÉE								

Solution mots flechés d'hier

PA	T	A	U	D	T	A	I	R	E
M	A	N	G	A	E	N	G	I	N
M	E	N	T	V	E	R	L	O	T
B	R	O	S	E	T	A	S	C	O
L	I	A	N	G	L	O	S	E	
O	N	T	T	A	K	E	O	F	F
T	U	E	R	I	G	E	N	F	E
D	I	C	T	E	N	E	H	A	
C	R	O	S	E	T	A	G	E	
S	U	P	E	R	E	E	M	E	S

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouihy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Libération
Quotidien (6j/7)

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadhi
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32

0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

2000 exemplaires imprimés

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

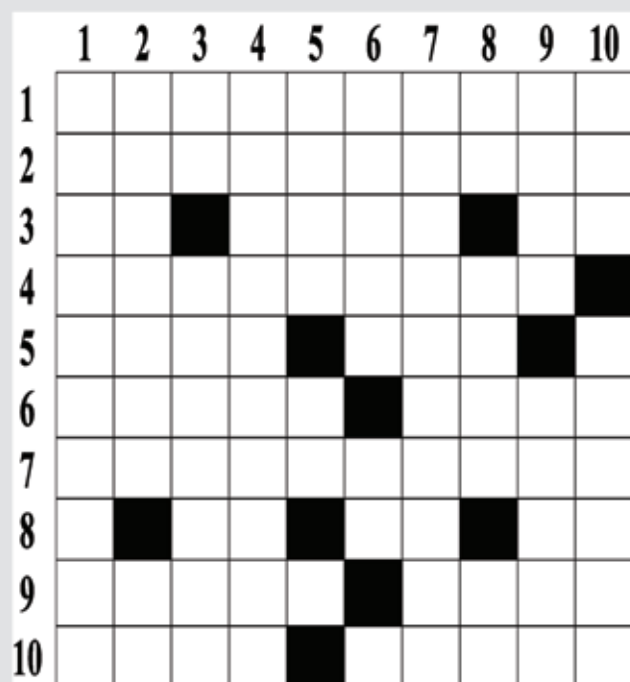
Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Science des stations
- 2- La mort par la pierre
- 3- Période - Saint d'Italie - Coutumes
- 4- Inculte
- 5- Ralle - Mer anglaise
- 6- Mangeurs de conte - Glaciation
- 7- Malade mental
- 8- Bradype - Personnel - Métal
- 9- Arrêt de respiration - Sortit
- 10- Perdus de l'eau - Crans

VERTICALEMENT

- 1- Parlas fort
- 2- Moyen de communication - Été capable
- 3- Rapport inversé - Rêve de yogi
- 4- On y fait de la farine
- 5- Précurseur de l'aviation - Direction
- 6- Pesas - Eau d'Italie
- 7- Ambulante
- 8- Affirmatif - Cache - Renvoi
- 9- On la fait en boudant - Pantalon court
- 10- Ecole de profs - Râperas

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	A	N	C	U	N	I	E	R	E
2	E	M	E	U	T	E		N	E	S
3	C	I	T	E		N	E	S	S	
4	R	A		I	O	N	S		S	O
5	E	B	U	L	L	I	T	I	O	N
6	A	L		L			E	C	R	U
7	T	E	T	E	E	S		T	I	
8	I		A	T	T	I	R	E		B
9	O	M	I	T		C	A	R	T	E
10	N	U	E	E	S		S	E	U	L

Grilles de sudoku

Facile

								8
	8		3		7		5	1
	3		8		5	4		6
8		4			6			2
	7	5	1		9	6	8	
3			4			5		9
9		2	5		3		6	
7	5		6		4		2	
6								

Difficile

					3	6		9
				9				3
3	7			8		4		
4	8			2	9			
		1				3		
			3	7			9	4
		6		4			1	5
9				3				
5		7	6					

Moyen

	1				5	8	2	3
9	3			7				
					3		4	
1	9		5	6				
		6		3		1		
				4	9		5	2
	6		3					
				8			7	9
3	7	4	9				8	

Expert

8								
			6		9	4		
2		9	3				1	6
			7					5
9	3						6	1
6					3			
4	7				5	9		8
		8	4		7			
								4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	5	6	1	2	9	3	4	7
4	3	1	7	8	5	9	6	2
2	7	9	4	3	6	5	8	1
1	9	8	2	4	7	6	5	3
7	6	5	3	9	1	4	2	8
3	4	2	6	5	8	7	1	9
9	2	3	5	1	4	8	7	6
5	8	7	9	6	2	1	3	4
6	1	4	8	7	3	2	9	5

Difficile

9	1	6	4	2	7	3	5	8
8	7	2	3	5	1	4	6	9
5	4	3	9	6	8	1	7	2
2	3	4	6	7	5	8	9	1
1	5	8	2	9	3	7	4	6
6	9	7	1	8	4	5	2	3
4	2	1	7	3	9	6	8	5
7	8	9	5	1	6	2	3	4
3	6	5	8	4	2	9	1	7

Moyen

2	6	3	1	9	8	4	5	7
5	7	9	3	6	4	1	2	8
4	1	8	7	2	5	3	9	6
6	5	7	4	8	9	2	1	3
1	9	2	5	7	3	6	8	4
3	8	4	6	1	2	5	7	9
8	2	1	9	3	6	7	4	5
7	4	6	8	5	1	9	3	2
9	3	5	2	4	7	8	6	1

Expert

7	1	4	8	5	9	3	2	6
3	6	8	7	4	2	5	9	1
9	5	2	3	1	6	4	7	8
5	9	3	1	2	8	6	4	7
8	2	1	6	7	4	9	3	5
4	7	6	9	3	5	8	1	2
6	3	9	2	8	1	7	5	4
1	4	7	5	6	3	2	8	9
2	8	5	4	9	7	1	6	3

Economie

Budget 2024

La Cour des comptes alerte sur la montée des pressions financières malgré la hausse des recettes

La Cour des comptes a indiqué que le budget de l'année 2024 a connu une pression sur les dépenses, ce qui a nécessité l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 14 milliards de dirhams, tout en prévoyant une accentuation de ces pressions au regard des défis sociaux et climatiques ainsi que des projets et grands chantiers en cours et programmés.

Concernant les ressources, la Cour a souligné, dans son rapport annuel au titre de 2024-2025, que les recettes fiscales se sont améliorées (+14,5 %), avec un recours aux financements innovants qui ont enregistré une hausse de 10 milliards de dirhams par rapport à 2023.

A cet égard, le rapport a insisté sur la nécessité d'accompagner ces opérations par des études de faisabilité précises afin d'identifier les risques financiers et de garantir la rentabilité des investissements concernés.

Il a également indiqué que les ressources provenant des établissements et entreprises publics ont atteint 16,6 milliards de dirhams en 2024, contre des transferts de 41,6 milliards de dirhams à leur profit, soulignant la nécessité de réduire l'écart entre les contributions de ces établissements au budget de l'Etat et les transferts financiers dont ils bénéficient, rapporte la MAP.

La Cour a également mis en exergue l'urgence d'accélérer la réforme du système des retraites afin d'éviter tout impact négatif sur sa pérennité et les risques qu'elle fait peser sur les finances publiques, notamment au regard du déficit technique du régime des pensions civiles (7,2 milliards de dirhams à fin 2024) et du risque d'épuisement de ses réserves à l'horizon 2030 et ce, malgré l'amélioration relative des cotisations des affiliés résultant de l'augmentation des salaires des fonctionnaires du secteur public en 2024 et 2025.

S'agissant de la gestion de l'assiette fiscale par la Direction générale des impôts, la Cour a relevé des insuffisances limitant l'efficacité des efforts visant à encourager les contribuables à respecter leurs obligations, notant l'adoption de mesures pour élargir l'assiette fiscale en l'absence d'une politique publique d'intégration du secteur informel, ainsi que le manque de fiabilité des informations figurant dans le registre des contribuables en raison de la saisie non automatisée des données, outre des retards récurrents proches du délai de prescription dans l'envoi des notifications aux contribuables défaillants.

La Cour recommande ainsi la poursuite des efforts d'élargissement de l'assiette fiscale dans le cadre d'une vision globale et progressive d'intégration du secteur informel, le développement et l'exploitation d'outils électroniques reposant sur des sources fiables pour alimenter le registre des contribuables en données d'identification fiscale, ainsi que l'amélioration des performances du système d'information pour la gestion automatisée des notifications.

Cour des comptes

Les ressources fiscales des collectivités territoriales restent insuffisantes



La Cour des comptes a indiqué que malgré les efforts déployés pour réformer le système de fiscalité des collectivités territoriales, certaines dispositions des textes juridiques continuent de faire l'objet de divergences d'interprétation et d'application, tandis que les ressources et les mécanismes mis à la disposition de l'administration fiscale demeurent insuffisants pour répondre aux exigences d'efficacité de la gestion.

Dans son rapport annuel au titre de 2024-2025, la Cour a relevé, concernant les ressources fiscales des collectivités territoriales, une multiplication par trois du montant cumulé des restes à recouvrer en dix ans, passant de 16,8 à 48,5 milliards de dirhams.

Elle a appelé, à cet égard, à la mise en place d'un système de gouvernance fiscale territoriale à travers des commissions thématiques sous la supervision des walis et gouverneurs, ainsi qu'à l'élargissement de l'assiette fiscale locale, rapporte la MAP.

Au niveau du développement territorial et de la gestion des services publics locaux, le rapport a relevé des dysfonctionnements dans la répartition des ressources humaines, avec une concentration de 60% de ces ressources dans seulement quatre régions, ce qui consacre un déséquilibre territorial manifeste, en plus de la lenteur de la gestion prévisionnelle des compétences et de l'insuffisance de la coordi-

nation entre les intervenants centraux et territoriaux.

Il recommande ainsi la mise en place d'une base de données nationale et d'un système d'information partagé pour la répartition des compétences, ainsi que l'activation du Conseil supérieur de la fonction publique et de l'Observatoire national des services publics.

Concernant la gestion des gares routières pour voyageurs, la Cour a constaté l'absence de textes réglementaires relatifs aux procédures y afférentes, appelant à renforcer la mise en œuvre du programme de renouvellement, de réhabilitation et de modernisation de la flotte de transport public de voyageurs, ainsi qu'à accompagner les collectivités territoriales et à les inciter à identifier en amont les besoins liés aux projets de création et d'implantation des gares routières afin d'en garantir l'efficacité et l'exploitation optimale.

S'agissant des cimetières musulmans, le rapport a relevé que moins de 0,4 % disposent du minimum d'équipements requis, avec une situation dégradée des voies d'accès et un faible raccordement aux réseaux, recommandant un encadrement juridique de leur gestion et le développement de mécanismes de partenariat et de financement afin d'assurer leur entretien selon une approche globale.

Concernant la gestion du service de transport des malades et blessés dans la région de

Casablanca-Settat, la Cour a noté la multiplicité des intervenants, ainsi que l'absence de planification stratégique dans la gestion de ce service par les collectivités territoriales, et la dépendance de la majorité d'entre elles à des ressources humaines non permanentes et à des véhicules relativement récents, insuffisamment équipés et non soumis en majorité au contrôle technique.

Elle recommande, dans ce cadre, l'élaboration d'un cadre réglementaire global couvrant les secteurs public et privé, l'encouragement de l'intégration des opérateurs informels, ainsi que l'étude de la possibilité d'intégrer le transport sanitaire dans les prestations de l'assurance maladie obligatoire.

Enfin, concernant les abattoirs et le transport des viandes dans la région de Marrakech-Safi, la Cour a relevé l'existence d'un seul abattoir agréé, la dégradation des infrastructures de 86% des abattoirs et les difficultés rencontrées par les projets d'abattoirs modernes.

Elle a appelé, en ce sens, à accélérer l'élaboration d'une vision commune et unifiée pour la réforme du secteur à l'échelle régionale, à hâter l'adoption d'une version finale actualisée du schéma directeur des abattoirs, à mettre en place un mécanisme régional et à élargir et moderniser la flotte de transport des viandes.

Douanes : Plus de 100,7 MMDH de recettes en 2025

Les recettes douanières nettes se sont élevées à plus de 100,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2025, en hausse de 9,1% par rapport à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ces recettes, qui proviennent des droits de douane, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation et de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques, tiennent

compte de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 105 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de décembre 2025.

Ainsi, les recettes nettes des droits de douane ont atteint 17 MMDH, en amélioration de 6,6%. Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies, quant à elles, à 63,25 MMDH

à fin décembre dernier, en hausse de 8,2% sur une année. La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 3,9% et celle sur les autres produits une augmentation de 10,6%.

Concernant les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques, elles se sont chiffrées à plus 20,47 MMDH (+14,3%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 61 MDH à fin décembre 2025.

Italie

Les opportunités d'investissement au Maroc au centre d'une série de rencontres à Brescia

L'ambassadeur du Maroc à Rome, Youssef Balla, a tenu une série de rencontres avec des chefs d'entreprise et des opérateurs italiens dans le cadre d'une visite de travail axée sur la promotion des opportunités d'investissement entre le Maroc et la province de Brescia (nord).

Lors de cette mission économique organisée, mardi et mercredi à Brescia, M. Balla a rencontré les représentants de la Confédération des PME ainsi que des chefs d'entreprise qui s'activent dans cette région considérée comme la troisième zone industrielle du pays.

A cette occasion, l'ambassadeur a mis en avant la forte complémentarité entre la qualité industrielle de Brescia et les ambitions de développement du Maroc, soulignant que le Royaume s'impose comme une plateforme industrielle et logistique compétitive à l'échelle euro-méditerranéenne et africaine.

Il a relevé que l'industrie représente environ 26% du PIB marocain, avec un secteur manufacturier en forte croissance et orienté vers l'export, alors que le Maroc attire annuellement plus de 3 milliards de dollars d'investissements directs étrangers, en grande partie destinés aux activités industrielles, rapporte la MAP.

L'ambassadeur a, en outre, mis l'accent sur

le dynamisme des écosystèmes industriels marocains, particulièrement dans l'automobile, avec une production dépassant 700.000 véhicules par an, exportés à plus de 90%, ainsi que dans l'aéronautique, la métallurgie et les équipements industriels.

La transition énergétique a également occupé une place centrale dans les échanges, le Maroc disposant déjà de plus de 40% de sa capacité électrique installée issue des énergies renouvelables, avec un objectif de 52% à l'horizon 2030, ouvrant des perspectives concrètes dans les domaines des énergies vertes, de l'efficacité énergétique et de l'hydrogène vert.

La qualité des infrastructures et de la logistique marocaines a été aussi mise en avant, notamment la capacité du Royaume à offrir un accès au marché européen en moins de 48 heures, tout en constituant une base idéale pour desservir l'Afrique et le bassin atlantique.

L'agro-industrie, qui contribue à près de 20% des exportations marocaines, a de même été identifiée comme un secteur porteur pour des partenariats dans la transformation, les équipements industriels et le packaging.

S'adressant aux entrepreneurs italiens, M. Balla a insisté sur l'approche marocaine fondée



non pas sur la délocalisation, mais sur la co-production, le co-investissement et la création de chaînes de valeur euro-africaines plus résilientes, compétitives et durables.

Les rencontres tenues par M. Balla à Brescia ont démontré l'intérêt grandissant des entreprises italiennes, notamment des PME, pour le Maroc en tant que partenaire industriel fiable, offrant des coûts compétitifs, une main-d'œuvre

qualifiée, des infrastructures modernes et un accès préférentiel à plus de 50 pays dans le cadre d'accords de libre-échange.

Cette mission, qui s'inscrit dans la dynamique de renforcement du partenariat économique maroco-italien, illustre la volonté commune de promouvoir des projets industriels concrets, structurants et orientés vers le long terme.

GITEX Africa Maroc : Un roadshow à Paris en amont de l'édition 2026

Un événement de networking de GITEX Africa Maroc s'est tenu, mercredi à Paris, pour présenter GITEX Africa 2026, le plus grand salon technologique et des start-up en Afrique, et GITEX future health Africa, qui se tiendront respectivement du 7 au 9 avril à Marrakech et du 4 au 6 mai à Casablanca.

Cette rencontre, organisée dans le cadre d'un roadshow de plusieurs étapes (Tunis le 2 février, Dakar le 4 février et Abidjan le 6 février), a réuni start-up, investisseurs, représentants institutionnels et acteurs de l'innovation, basés en France, pour explorer les opportunités en Afrique, à travers les deux événements qui auront lieu dans le Royaume.

Intervenant à cette occasion, Chakib Achour, country chief representative de GITEX Africa Maroc, a indiqué que cet événement constitue aujourd'hui "la plus grande plateforme technologique du continent, tous secteurs confondus".

"Le Maroc est une terre d'opportunités et une porte d'entrée naturelle vers l'Afrique. La 5G y est disponible, la stratégie Morocco Digital 2030 est claire, et des annonces structurantes ont récemment été faites autour de l'AI made in Morocco", a-t-il fait observer, appelant les acteurs français à participer activement à cette dynamique.

Il a par ailleurs mis en avant l'adaptation des thématiques de GITEX Africa aux priorités africaines, avec des espaces dédiés à l'intelligence artificielle, à la cybersécurité, aux villes intelligentes, aux télécommunications et à la connectivité, au cloud et aux data centers, ainsi qu'à des secteurs verticaux clés tels que la fintech, la future mobility, l'edtech, l'agritech et le sport tech, rapporte la MAP.

S'agissant du GITEX Future Health Africa 2026, M. Achour a indiqué que l'événement qui aura lieu pour la première fois dans la capitale éco-

nomique du Royaume place la santé et les technologies médicales au cœur du développement numérique africain.

Dans une déclaration à la MAP, Richard Brook, vice-président associé (AVP) de GITEX, a insisté sur l'importance de renforcer les liens entre les écosystèmes africains et français, à même de "concrétiser les ambitions gouvernementales en matière d'innovation".

Abordant la dimension santé, M. Brook a rappelé que celle-ci constitue un pilier historique de GITEX Africa, se réjouissant de l'organisation de GITEX Future Health Africa à Casablanca, en partenariat avec le ministère de la Santé.

"La technologie, notamment l'IA appliquée au diagnostic, à l'accès et à l'accessibilité des soins, est déterminante pour améliorer les parcours patients et les résultats de santé en Afrique", a-t-il souligné.

De son côté, Driss Ibenmansour, partenaire au sein du fonds de capital-risque Breega, a indiqué que GITEX Africa représente "un rendez-vous de référence pour les investisseurs", notant que le Maroc dispose d'"un positionnement stratégique pour structurer et accélérer la tech africaine".

Intervenant également, Romain Poirot-Lellig, fondateur et CEO de Kwikafrica, a estimé que GITEX Africa constitue un modèle structurant pour les écosystèmes technologiques africains, soulignant le rôle central du Maroc grâce à son dynamisme économique, à ses capacités d'investissement et au talent de sa jeunesse.

Selon les organisateurs, l'édition 2026 de GITEX Africa Maroc ambitionne de rassembler à Marrakech plus de 55.000 participants, 1.500 exposants et start-up internationaux, ainsi que plus de 700 intervenants de renommée mondiale, représentant 145 pays africains et internationaux.

Mise en avant à Rabat de l'impact socio-économique du Festival "MOGA" sur la ville d'Essaouira

L'impact socio-économique de l'édition 2025 du Festival "MOGA" sur la ville d'Essaouira, a été dévoilé, mercredi à Rabat, lors d'une rencontre de communication dédiée à la présentation des résultats d'une étude sur les retombées de cette manifestation.

Rehaussée par la présence du conseiller de SM le Roi, André Azoulay, cette rencontre, placée sous le thème "Impact socio-économique d'un festival sur son territoire: Moga, retombées sur la ville d'Essaouira", a été l'occasion de passer en revue les retombées économiques, touristiques, sociales et d'image générées par le festival, en distinguant l'expérience "MOGA IN" et la dynamique territoriale du "MOGA OFF".

A cette occasion, le co-fondateur du Festival "MOGA", Matthieu Corosine, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que les résultats de cette étude, réalisée par un cabinet de conseil et finalisée en janvier 2026, sont le fruit de quatre mois de travail menés au cours de l'année dernière.

Exprimant sa fierté quant aux excellents chiffres présentés, M. Corosine a souligné que les résultats montrent que le festival a généré plus de 50 millions de dirhams, dont 60% directement dans la ville d'Essaouira, ajoutant que cet événement a renforcé son rayonnement international à travers son implantation à Costa de Caparica (Portugal) et à Cadix (Espagne).

Les contributeurs à l'étude ont, pour leur part, relevé, lors d'un exposé sur l'impact socio-économique du festival sur Essaouira, que cette démarche d'évaluation permet de documenter scientifiquement la valeur créée par "MOGA" pour l'ensemble des parties prenantes (collectivités, partenaires culturels et économie locale).

La recherche vise, entre autres, à quantifier l'impact économique du festival et à évaluer ses retombées sociales et sectorielles, ont-ils affirmé.

La programmation "MOGA OFF" déployée dans 37 lieux a bénéficié à 4.200 participants, ont fait savoir les exposants, tandis que "MOGA IN" a



attiré 10.800 participants sur le site principal du festival, avec 13.737 billets scannés et 5.056 acheteurs uniques, contre 3.475 en 2024, enregistrant ainsi 5.363.324 dirhams, soit 43% des recettes totales de l'événement.

S'agissant de l'impact économique global, l'étude, menée auprès d'un échantillon de 615 répondants, dont 62,9% de Marocains et 37,1 % d'étrangers, relève un budget moyen par personne de 10.187 dirhams et estime les retombées économiques totales de l'édition 2025 à plus de 51,5 millions de dirhams, ont-ils ajouté.

Dans le volet emploi, les contributeurs à l'étude ont fait part de la mobilisation de 1404 emplois directs (265 prestataires de services, 182 employés recrutés spécialement pour l'organisation de l'événement et 6 permanents, ainsi que 951 autres emplois directs), notant que 10% des équipes mobilisées sont originaires d'Essaouira.

Avec 5.300 nuitées sur cinq jours, une dépense moyenne de 868 dirhams par nuitée et une durée moyenne de séjour de 4,2 jours, plus d'un tiers des participants prolongent leur séjour au-delà de la période du festival, renforçant ainsi l'impact sur la consommation locale, ont-ils souligné.

Cette étude est basée sur une enquête quantitative menée auprès de 615 répondants, sur des observations de terrain, ainsi que sur une analyse des données économiques et organisationnelles de l'édition 2025.

"MOGA Festival" s'est développé comme un événement mettant en valeur le patrimoine culturel de la ville, avec plusieurs éditions locales, tout en s'ouvrant à l'international depuis 2021 (notamment au Portugal et en Espagne). Sa programmation, centrée sur les musiques électroniques et les cultures contemporaines, rassemble un public national et international.

Lever de rideau sur la 31^{ème} édition des Semaines du film européen

La 31^e édition des Semaines du film européen s'est ouverte mercredi soir à Casablanca, marquée par la projection du film "Valeur sentimentale" du réalisateur norvégien Joachim Trier, lauréat du Grand Prix du Festival de Cannes. Organisé par la Délégation de l'Union européenne au Maroc, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le Centre cinématographique marocain (CCM), l'événement se poursuit jusqu'au 11 février à Casablanca, Marrakech et Rabat.

S'agissant de la programmation de cette 31^e édition, elle réunit huit longs métrages européens récents, portés par des cinéastes confirmés et de nouvelles voix de la scène continentale, ainsi qu'une sélection de courts métrages du Sud de la Méditerranée, composante essentielle de l'identité euro-méditerranéenne de la manifestation. Les œuvres

proposées interrogent des thématiques actuelles telles que la famille et la transmission, la mémoire, les croyances contemporaines et la place de l'individu face aux bouleversements du monde.

Dans une déclaration à la MAP, la cheffe de section chargée de la culture à la Délégation de l'UE au Maroc, Lise Pate, a indiqué que l'ouverture de cette édition au cinéma Rif marque un rendez-vous devenu incontournable depuis plus de trente ans pour les amoureux du cinéma, mais aussi pour les curieux, qui s'y retrouvent dans un espace de discussion, de rencontre et de débat.

Elle a, dans ce sens, mis en avant l'importance particulière de cet événement qui coïncide avec le trentième anniversaire de la signature de l'accord d'association entre l'UE et le Royaume du Maroc, relevant que la culture et le cinéma jouent un rôle central dans le rapprochement entre les deux

rives de la Méditerranée.

Mme Pate a également précisé que la programmation de cette année propose des films issus de onze pays de l'UE et de six pays de la Méditerranée, dont le Maroc, le plus souvent dans le cadre de coproductions. De son côté, le directeur artistique des Semaines du film européen au Maroc, Ali Hajji, a souligné que les huit longs métrages européens sélectionnés figurent parmi les grandes réussites cinématographiques de l'année.

Selon lui, outre le film "Valeur sentimentale", la programmation comprend notamment "Arco d'Ugo Bienvenu", un film d'animation destiné aux enfants et aux adolescents, illustrant la volonté des organisateurs de s'adresser aux cinéphiles de demain, ainsi que "Los Domingos" d'Alauda Ruiz de Azúa, "Miroirs n°3" de Christian Petzold et "L'Inconnu de la Grande Arche" de Stéphane Demoustier.

Parallèlement aux longs métrages européens, les Semaines du film européen proposent une sélection de courts métrages du Sud de la Méditerranée, avec des œuvres issues du Maroc, de la Palestine et de l'Égypte, prolongeant les thématiques abordées par les longs métrages à travers des récits ancrés dans des réalités sociales et politiques contemporaines.

La 31^e édition des Semaines du film européen se poursuivra à Casablanca jusqu'au 4 février au cinéma Rif, avant de se déplacer à Marrakech du 30 janvier au 6 février au cinéma Le Colisée, puis à Rabat du 4 au 11 février au cinéma Renaissance.

Fidèles à leur vocation depuis 1991, les Semaines du film européen proposent au public marocain une sélection reflétant la diversité des écritures, des regards et des sensibilités du cinéma européen contemporain.

Nouvelle édition du Festival of Young Italian Musical Talents in the World

La troisième édition du "Festival of Young Italian Musical Talents in the World" s'est ouverte, mercredi soir à l'Université Al Akhawayn d'Ifrane, avec un concert d'inauguration célébrant le dialogue culturel entre le Maroc et l'Italie en présence d'étudiants et d'amateurs de musique classique.

Organisé par l'ambassade d'Italie au Maroc, l'Institut culturel italien de Rabat et le CIDIM (Comité national italien de la musique), en collaboration avec la Fondation Esprit de Fès, l'Université Al Akhawayn d'Ifrane et l'Institut Jamaï de la musique et de l'art chorégraphique de Fès, le festival se poursuit jusqu'au 5 février, avec une série de concerts programmés à Ifrane et à Fès.

Le concert inaugural a été animé par les sœurs jumelles Beatrice et Eleonora Dallagnese, pianistes italiennes parmi les plus prometteuses de leur génération, qui ont proposé un répertoire allant du romantisme italien aux grandes œuvres du répertoire symphonique transcrites pour piano à quatre mains, offrant au public une remarquable prestation saluée pour sa virtuosité et sa profondeur artistique.

Dans une déclaration à la MAP, l'ambassadeur d'Italie au Maroc, Pasquale Salzano, a mis en avant la singularité de cette initiative qui réunit de jeunes artistes venus d'Italie, issus d'une académie de renom au sein d'Al Akhawayn, "l'une des universités les plus importantes du Maroc".

L'Italie et le Maroc "partagent de nombreuses similitudes, notamment en matière d'éducation et de création artistique", a souligné le diplomate, tout en mettant en avant la richesse de la scène musicale marocaine.

Il s'est réjoui, à cet effet, de l'organisa-



tion de cette manifestation où jeunes musiciens italiens et marocains jouent ensemble.

De son côté, Mohamed Chraïbi, vice-doyen de l'Université Al Akhawayn a indiqué que l'AUI est "animée par la conviction que l'éducation et la culture constituent des leviers essentiels de rapprochement entre les peuples, bien au-delà des frontières". Il a également souligné que ce partenariat permet, pour la troisième année consécutive, aux étudiants de bénéficier d'"une expérience culturelle unique".

M. Chraïbi a relevé l'intérêt marqué des étudiants pour le dialogue interculturel, se disant particulièrement heureux de leur offrir «une expérience exceptionnelle» favori-

sant l'ouverture culturelle et l'échange entre les peuples.

Pour sa part, le directeur du CIDIM, Fransecantonio Pollici, a précisé que le festival se décline en huit concerts, répartis entre Ifrane et Fès, avec une programmation mettant en avant plusieurs formations et artistes italiens, ajoutant que cette édition s'est ouverte avec une prestation à deux pianos.

Elle sera suivie au cours de la semaine de concerts en duo et de récitals, a-t-il ajouté, soulignant que cette diversité artistique contribue à renforcer les échanges culturels et à valoriser "des espaces universitaires marocains ouverts à la création et au dialogue musical".

Bouillon

de culture

Susan Sarandon

L'actrice américaine Susan Sarandon sera mise à l'honneur lors de la 40^e édition des Prix Goya, où elle recevra le Goya international, une distinction récompensant l'ensemble de sa carrière et son apport exceptionnel au cinéma, a annoncé l'Académie du cinéma espagnol.

L'Académie a salué dans un communiqué la «filmographie extraordinaire» de l'actrice, marquée par des interprétations mémorables dans des chefs-d'œuvre du cinéma, ainsi que son «engagement politique et social courageux», faisant d'elle l'un des visages les plus emblématiques du cinéma hollywoodien.

Née en 1946 à New York, Susan Sarandon est considérée comme une figure majeure du cinéma hollywoodien contemporain, incarnant, selon l'Académie, la parfaite alliance entre talent artistique, succès professionnel, glamour et engagement citoyen.

La lauréate s'est illustrée dans de nombreux films devenus cultes, parmi lesquels Thelma et Louise, Atlantic City, Les Sorcières d'Eastwick, The Rocky Horror Picture Show, Le Client et La Dernière Marche, œuvre qui lui a valu l'Oscar de la meilleure actrice.



Atelier créatif et immersif à Casablanca sous le thème "Histoires berbères"



Un atelier thématique familial dédié à la transmission culturelle, à la création et à l'imaginaire, intitulé "Histoires berbères", se tiendra samedi à la villa des arts de Casablanca, à l'initiative du "Collectif 4.0".

Organisé en partenariat avec la Fondation Al Mada, cet événement s'inscrit dans une série de rendez-vous culturels imaginés par le Collectif 4.0 sous le thème "Maroc, Terre de culture", une programmation dédiée à la valorisation du patrimoine, des savoir-faire et des expressions culturelles marocaines à travers des formats accessibles, participatifs et intergénérationnels.

"Histoires berbères" marque ainsi le premier événement de ce cycle, pensé comme un parcours

culturel évolutif à destination des familles et du grand public, souligne un communiqué du Collectif 4.0.

Considéré comme un moment de partage intergénérationnel, "Histoires berbères" propose une immersion dans l'univers riche et symbolique de la culture amazighe à travers une série d'activités ludiques et pédagogiques. Il s'adresse aux enfants comme aux adultes, dans un esprit d'échange, de découverte et de création collective.

Au programme figurent des ateliers cosmétiques DIY, ainsi que des ateliers manuels (peinture sur poterie), dessin (créer et imaginer autour de l'univers amazigh), musique (s'initier aux sons et rythmes traditionnels), exposition (découvrir, observer et partager en famille).

XLVII.

CLAUDIA.

Lorsque Sténio reprit connaissance, il reçut avec dédain les soins empressés de son ami.

« Pourquoi sommes-nous seuls ici ? lui dit-il. Pourquoi nous a-t-on mis dehors comme des lépreux ?

— Vous ne devez plus retourner parmi les compagnons de l'orgie, lui dit Trenmor, car ceux-là même vous méprisent et vous rejettent. Vous avez tout perdu ; tout gâté ; vous avez abandonné Dieu, vous avez usé et mené à bout toutes les choses humaines. Il ne vous reste plus que l'amitié au sein de laquelle un refuge vous est toujours ouvert.

— Et que fera pour moi l'amitié ? dit Sténio avec amertume ; n'est-ce pas elle qui, la première, s'est lassée de moi et s'est déclarée impuissante pour mon bonheur ?

— C'est vous qui l'avez repoussée, c'est vous qui avez méconnu et renié ses bienfaits. Malheureux enfant ! revenez à nous, revenez à vous-même. Lélia vous rappelle ; si vous abjurez vos erreurs, Lélia les oubliera...

— Laissez-moi, dit Sténio avec colère, ne prononcez jamais devant moi le nom de cette femme. C'est son influence maudite qui a corrompu ma confiante jeunesse ; c'est son infernale ironie qui m'a ouvert les yeux et m'a montré la vie dans sa nudité, dans sa laideur. Ne me parlez pas de cette Lélia ; je ne la connais plus, j'ai oublié ses traits. Je sais à peine si je l'ai aimée jadis. Cent ans se sont écoulés depuis que je l'ai quittée. Si je la voyais maintenant, je rirais de pitié en songeant que j'ai possédé cent femmes plus belles, plus jeunes, plus naïves, plus ardentes, et qui m'ont rassasié de plaisir. Pourquoi irais-je désormais plier le genou devant cette idole aux flancs de marbre ? Quand j'aurais le regard embrasé de Pygmalion et le bon vouloir des dieux pour l'animer, qu'en ferais-je ? Que me donnerait-elle de plus que les autres ? Il fut un temps où je croyais à des joies infinies, à des ravissements célestes. C'est dans ses bras que je rêvais la béatitude suprême, l'extase des anges aux pieds du



Très-Saint. Mais aujourd'hui, je ne crois plus ni aux cieux, ni aux anges, ni à Dieu, ni à Lélia. Je connais les joies humaines ; je ne peux plus m'en exagérer la valeur. C'est Lélia elle-même qui a pris soin de m'éclairer. J'en sais assez désormais ; j'en sais plus qu'elle ! Qu'elle ne me rappelle donc pas, car je lui rendrais tout le mal qu'elle m'a fait, et je serais trop vengé !

— Ton amertume me rassure, ta colère me plaît, dit Trenmor. Je craignais de te trouver insensible au souvenir du passé. Je vois qu'il t'irrite profondément, et que la résistance de Lélia est restée dans ta mémoire comme une incurable blessure. Dieu soit béni ! Sténio n'a perdu que la santé physique ; son âme est encore pleine d'énergie et d'avenir.

— Philosophe superbe, railleur stoïque, s'écria Sténio avec fureur, êtes-vous venu ici pour insulter à mon agonie, ou prenez-vous un plaisir imbécile à déployer votre calme impassible devant mes tourments ? Retournez d'où vous venez, et laissez-moi mourir au sein du bruit et de l'ivresse. Ne venez pas mépriser les derniers efforts d'une âme flétrie

peut-être par ses égarements, mais non pas avilie par la compassion d'autrui. »

Trenmor baissa la tête et garda le silence. Il cherchait des mots qui pussent adoucir l'aigreur de cette fierté sauvage, et son cœur était abreuvé de tristesse. Son austère visage perdit sa sérénité habituelle, et des larmes vinrent mouiller ses paupières.

Sténio s'en aperçut, et, malgré lui, se sentit ému. Leurs regards se rencontrèrent ; ceux de Trenmor exprimaient tant de douleur, que Sténio vaincu s'abandonna à un sentiment de pitié envers lui-même. La raillerie et l'indifférence au sein desquelles il vivait depuis longtemps l'avaient habitué à rougir de ses souffrances. Quand il sentit l'amitié amollir son cœur, il fut comme surpris et subjugué un instant, et se jeta dans les bras de Trenmor avec effusion. Mais bientôt il eut honte de ce mouvement, et, se levant tout à coup, il aperçut une femme enveloppée d'une longue mante vénitienne qui s'enfonçait dans l'ombre des berceaux. C'était la princesse Claudia, suivie de sa gouvernante affidée, qui se dirigeait vers un des pavillons

du jardin.

« Décidément, dit Sténio en rajustant le col de sa chemise de batiste et en l'attachant avec son agrafe de diamant, je ne puis pas laisser cette pauvre enfant languir pour moi sans prendre pitié d'elle. La Zinzolina a probablement oublié qu'elle devait venir. Il y va de mon honneur d'être le premier au rendez-vous. »

En même temps Sténio tourna la tête vers le côté où marchait Claudia. Un éclair de jeunesse brilla sur son front dévasté. Sa poitrine sembla se gonfler de désirs. Il retira sa main de la main de son ami, et se mit à courir légèrement vers le pavillon pour y devancer Claudia ; mais, au bout de quelques pas, il se ralentit et gagna le but avec nonchalance.

Il arriva en même temps qu'elle à l'entrée du casino, et, tout haletant de fatigue, il s'appuya contre la rampe du péron. La jeune duchesse, rouge de honte et palpitante de joie, crut que le poète, objet de son amour, était saisi d'émotion et de trouble comme elle. Mais Sténio, un peu ravivé par l'éclat de ses yeux noirs, lui offrit la main pour monter, avec l'assurance d'un héraut d'armes et la grâce obséquieuse d'un chambellan.

Lorsqu'ils furent seuls et qu'elle se fut assise tremblante et le visage en feu, Sténio la contempla quelque temps en silence. La princesse Claudia était à peine sortie de l'enfance ; sa taille, déjà formée, n'avait pas encore acquis tout son développement ; la longueur excessive de ses paupières noires, le ton bilieux de sa peau prématurément lisse et satinée, de légères teintes bleues répandues autour de ses yeux languissants, son attitude malade et brisée, tout annonçait en elle une puberté précoce, une imagination dévorante. Malgré ces indices d'une constitution fougueuse et d'un avenir plein d'orages, Claudia devait à son extrême jeunesse d'être encore revêtue de tout le charme de la pudeur. Ses agitations se trahissaient et ne se révélaient pas. Sa bouche frémissante semblait appeler le baiser ; mais ses yeux étaient humides de larmes ; sa voix mal assurée semblait demander grâce et protection ; le désir et l'effroi bouleversaient tout cet être fragile, toute cette virginité brûlante et timide.

(A suivre)

« STE DIV ENGIN BTP SARL

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E tenu le 19/12/2025, l'Assemblée Générale de la Société «DIV ENGIN BTP S.A.R.L.» a décidé :

Le : CHANGEMENT DE LA GERANCE

• Démission de l'ancien COGERANT MOHAMED AITOUNY CIN BE 772555

• Nomination en qualité de gérant unique

□ Monsieur SALAH EJJAN-HANI, CIN BH 456966

• Mise à jour de l'article 12 et 27 de statuts.

• Mise à jour des statuts

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23 JANVIER 2026 Sous le numéro 1008743

Pour extrait et mention.

La Gérance

N° 406/PA

« STE AITEJ PREMIUM BUILDING SARL

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E tenu le 18/12/2025, l'Assemblée Générale de la Société «AITEJ PREMIUM BUILDING S.A.R.L.» a décidé :

Le : CHANGEMENT DE LA GERANCE

• Démission de l'ancien COGERANT MOHAMED AITOUNY

• Nomination en qualité de gérant unique

□ Monsieur SALAH EJJAN-HANI,

• Mise à jour de l'article 14 et 15 de statuts.

• Mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23 JANVIER 2026 Sous le numéro 1008742

Pour extrait et mention.

La Gérance

N° 407/PA

** STE SAINT-URBAIN SARL AU**

ICE : 00282529500066

RC : 1343

SIEGE SOCIAL : DR OLD ALI BEN AHMED, MESTEMER EL AJOUN-
TAOURIRT.

Aux termes d'un procès-verbal de la décision de l'associé unique en date du 21/01/2026, il a été décidé ce qui suit :

CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL : L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société en supprimant l'activité de « Négociant » et en ajoutant l'activité de « Transport de marchandises pour le compte d'autrui ».

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de la première Instance à TAOURIRT en date du 28/01/2026 sous N° : 2026/1227.

N° 408/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL

PROVINCE DE TAOURIRT

COMMUNE SIDI ALI BELKACEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT SIMPLIFIE N° 01 /2026/CSAB

Le Mardi 17/02/2026 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion sise au siège de la Commune Sidi Ali Belkacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°

01 /2026/CSAB pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX (02) PISTES RELEVANT DE LA COMMUNE SIDI ALI BELKACEM -PROVINCE TAOURIRT REGION DE L'ORIENTAL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : WWW.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 284244,00 DHS (DEUX CENT QUATRE-VINGT - QUATRE MILLE DEUX CENT QUARANTE -TROIS DIRHAMS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5543,00 DHS (CINQ MILLE CINQ CENT QUARANTE-TROIS DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 362736,00 DHS (TROIS CENT SOIXANTE-DEUX MILLE SEPT CENT TRENTE - SIX DIRHAMS TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7110,00 DHS (SEPT MILLE CENT-DIX DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 293 866,33 dhs TTC « deux cent quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-six dirhams 33 cts TTC. ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 Dhs (cinq mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de la consultation.

N° 411/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Beni Mellal Khénifra Province de Beni Mellal Cercle de BENI MELLAL

Caidat ouled yaich Commune ouled yaich

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 01 / CTOY /2026

Le 26/02/2026 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le président de la commune ouled yaich à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert na-

tionnal sur offres des prix N° : 01 /CTOY/2026 du 26/02/2026 relatif aux : TRAVAUX D'EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT EN ELECTRICITE DU FORAGE AU DOUAR NCHIT COMMUNE OULED YAICH PROVINCE DE BENI MELLAL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 293 866,33 dhs TTC « deux cent quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-six dirhams 33 cts TTC. ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 Dhs (cinq mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de la consultation.

N° 410/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Beni Mellal Khénifra Province de Beni Mellal Cercle de BENI MELLAL

Caidat ouled yaich Commune ouled yaich

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 01 / CTOY /2026

Le 26/02/2026 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le président de la commune ouled yaich à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert na-

tionnal sur offres des prix N° : 01 /CTOY/2026 du 26/02/2026 relatif aux : TRAVAUX D'EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT EN ELECTRICITE DU FORAGE AU DOUAR NCHIT COMMUNE OULED YAICH PROVINCE DE BENI MELLAL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 293 866,33 dhs TTC « deux cent quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-six dirhams 33 cts TTC. ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 Dhs (cinq mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de la consultation.

N° 411/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Beni Mellal Khénifra Province de Beni Mellal Cercle de BENI MELLAL

Caidat ouled yaich Commune ouled yaich

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 01 / CTOY /2026

Le 26/02/2026 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le président de la commune ouled yaich à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert na-

tionnal sur offres des prix N° : 01 /CTOY/2026 du 26/02/2026 relatif aux : TRAVAUX D'EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT EN ELECTRICITE DU FORAGE AU DOUAR NCHIT COMMUNE OULED YAICH PROVINCE DE BENI MELLAL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 293 866,33 dhs TTC « deux cent quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-six dirhams 33 cts TTC. ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 Dhs (cinq mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de la consultation.

N° 411/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Beni Mellal Khénifra Province de Beni Mellal Cercle de BENI MELLAL

Caidat ouled yaich Commune ouled yaich

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 01 / CTOY /2026

Le 26/02/2026 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le président de la commune ouled yaich à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert na-

tionnal sur offres des prix N° : 01 /CTOY/2026 du 26/02/2026 relatif aux : TRAVAUX D'EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT EN ELECTRICITE DU FORAGE AU DOUAR NCHIT COMMUNE OULED YAICH PROVINCE DE BENI MELLAL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 293 866,33 dhs TTC « deux cent quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-six dirhams 33 cts TTC. ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 Dhs (cinq mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de la consultation.

N° 411/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BORDJ BOUZAID COMMUNE DE BOUZAID

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL Maîtres d'ouvrage : Commune De Bouzika Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bouzika envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027-2028 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
	Entretien courant d'espaces verts jardins et forêts	Commune de Bouzika	1 200 000,00	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Mars 2026	-
	Entretien courant de voies		2 000 000,00		Avril 2026	-
	Entretien courant de bâtiments administratifs		200 000,00		Mars 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Entretien d'installations sportives		500 000,00		Mai 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité d'éclairage public		300 000,00		Avril 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Entretien courant de bâtiments de l'enseignement primaire		400 000,00		Mars 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Gros travaux d'aménagement des espaces verts		5 200 000,00		Mars 2026	-
	Aménagement du centre des personnes à besoin spécifique		1 000 000,00		Avril 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Travaux d'aménagement et équipement des bâtiments administratifs communaux		500 000,00		Avril 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Aménagement et gros travaux de maintenance du stade communal		1 000 000,00		Avril 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Entretien courant d'espaces verts jardins et forêts	Commune de Bouzika
	Entretien courant de voies	
	Entretien courant de bâtiments administratifs	
	Entretien d'installations sportives	
	Entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité d'éclairage public	
	Aménagement et gros travaux de maintenance du stade communal	

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Entretien courant d'espaces verts jardins et forêts	Commune de Bouzika
	Entretien courant de voies	
	Entretien courant de bâtiments administratifs	
	Entretien d'installations sportives	
	Entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité d'éclairage public	
	Aménagement et gros travaux de maintenance du stade communal	

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
	Achat de produits pharmaceutiques pour le B.C.H. et les centres hospitaliers	Commune de Bouzika	1 000 000,00	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Mars 2026	-
	Achat de matériel d'entretien de l'éclairage public		2 000 000,00		Avril 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Achat d'arbres et de plantes		300 000,00		Mars 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Acquisition de trois minibus de transport scolaire		1 500 000,00		Mars 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Acquisition de matériel lumineux de pavé		1 000 000,00		Avril 2026	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Achat de produits pharmaceutiques pour le B.C.H. et les centres hospitaliers	Commune de Bouzika
	Achat de matériel d'entretien de l'éclairage public	
	Achat d'arbres et de plantes	

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Achat de produits pharmaceutiques pour le B.C.H. et les centres hospitaliers	Commune de Bouzika
	Achat de matériel d'entretien de l'éclairage public	
	Achat d'arbres et de plantes	

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
	Etudes techniques et analyses	Commune de Bouzika	200 000,00	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Mars 2026	-
	Etudes générales		1 200 000,00		Janvier 2026	Renouvelé aux TPE PME, coopérative union de coopérative et auto-entrepreneur
	Etudes architecturales et suivi du projet relatif aux travaux d'aménagement du centre des personnes à besoins spécifiques		60 000,00		Avril 2026	-
	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement du centre des personnes à besoins spécifiques		60 000,00		Avril 2026	-
	Etudes Techniques pour l'aménagement et la mise à niveau du Boulevard Hassan II sis à la ville de Bouzika		1 200 000,00		Février 2026	-
	Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs de la commune de Bouzika sis à Bouzika		400 000,00		Mars 2026	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Etudes générales	Commune de Bouzika
	Etudes techniques et analyses	

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Etudes générales	Commune de Bouzika
	Etudes techniques et analyses	

N° 405/PA

+ⵓⵎⵓⵏⵉⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵙ

+ⵓⵎⵓⵏⵉⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵙ

ⵏ ⵓⵎⵓⵏⵉⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵙ

DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACCOUB

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACCOUB

Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACCOUB envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028

Le programme prévisionnel des marchés BUDGET SPORT que la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACCOUB envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux
Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle EN DH	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux d'Aménagement de 12 unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes	4020000	AOO	MARS 2026	
2	Travaux d'Aménagement de 10 unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes	3350000	AOO	MARS 2026	
3	Travaux d'Aménagement de 7 SALLES DU PRESCOLAIRES relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes	350 000,00	AOO	MARS 2026	RESERVE Trés petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc
4	Travaux De Branchement Au Réseau D'électricité et réseau eau potable à des Unités Scolaires Relevant De La Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes	360 000,00	AOO	Avril 2026	jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
5	Travaux de reconstruction des tronçons des murs de clôture à 20 unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes	2 685 100,00	AOO	mai 2026	
6	Travaux de construction de blocs sanitaires à 7 établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes	837 500,00	AOO	Avril 2026	
7	Travaux de qualification de 5 lycées collégiens relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes	3 350 000,00	AOO	MARS 2026	
8	Travaux de qualification de 2 lycées qualifiants relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes	960 000,00	AOO	Avril 2026	
9	Travaux De Remplacement De 10 Salles De Classes Type Préfabriquées Par Des Salles De Classe Construites En Dur	Différentes communes	1 575 000,00	AOO	Avril 2024	:
10	Travaux de construction d'un lycée Qualifiant Relevant De La Direction Provinciale Moulay Yacoub	COMMUNE MY YACCOUB	15 000 000,00	AOO	Avril 2026	
11	Travaux De construction De 10 salles de classes	Différentes communes	2 250 000,00	AOO	Avril 2026	
12	Travaux De construction De 10 salles de classes	Différentes communes	2 250 000,00	AOO	Avril 2026	
13	Travaux De construction De 15 salles de classes	Différentes communes	3 375 000,00	AOO	Avril 2026	
14	TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES QUALIFIANTS AUX COMMUNES SERAIA ROUADI ET SEBT LOUDAYA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACCOUB	Différentes communes	2 840 000,00	AOO	Fevrier 2026	
15	TRAVAUX D'EXTENSION DE 3 LYCEES COLLEGIEN RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACCOUB	Différentes communes	3 800 000,00	AOO	Fevrier 2026	
16	TRAVAUX D'EXTENSION DE 2 LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACCOUB	Différentes communes	6 120 000,00	AOO	Fevrier 2026	
17	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 28 ADMINISTRATIONS A 28 ECOLES PRIMAIRES	Différentes communes	4 480 000,00	AOO	Avril 2026	
18	Travaux de construction du collège AL IRFAN RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACCOUB	Commune ain chekf	9 000 000,00	AOO	Avril 2026	
19	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE A SIX UNITES SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACCOUB	Différentes communes	1 575 000,00	AOO	Avril 2026	
20	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 19 SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE A SIX UNITES SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACCOUB	Différentes communes	4 275 000,00	AOO	JUIN 2026	
21	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 (DEUX) TERRAINS DE SPORT EN GAZON ARTIFICIEL AUX COMMUNES TERRITORIALES SERAIA ROUADI ET SIDI DAOUD	Différentes communes	3 000 000,00	AOO	FEVRIER 2026	BUDGET SPORT
22	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 3 (TROIS) TERRAINS DE SPORT EN GAZON ARTIFICIEL AUX COMMUNES TERRITORIALES AL OUAIDYNE, AIN BOUALI ET LAJAIRA A LA PROVINCE MOULAY YACCOUB	Différentes communes	2 000 000,00	AOO	FEVRIER 2026	BUDGET SPORT

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'Aménagement des unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes

2	Travaux d'Aménagement des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
3	Travaux de qualification des terrains de sports des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
4	Travaux de construction de blocs sanitaires à des unités scolaires, et fosses septiques et puits perdus à des unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
5	Travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Différentes communes
6	Travaux de qualification de salles de ressources et de réalisation d'accessibilité et sanitaires pour personnes à besoins spécifiques à des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
7	Travaux de reconstruction des tronçons des murs de clôture à des unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
8	Travaux de construction de salles de classes du préscolaires pour le compte de la DP my yacoub	Différentes communes
9	Travaux de qualification d'internats d'établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
10	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TERRAINS DE SPORT EN GAZON ARTIFICIEL AUX COMMUNES TERRITORIALES A LA PROVINCE MOULAY YACCOUB	Différentes communes

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'Aménagement des unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
2	Travaux d'Aménagement des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
3	Travaux de qualification des terrains de sports des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
4	Travaux de construction de blocs sanitaires à des unités scolaires, et fosses septiques et puits perdus à des unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
5	Travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Différentes communes
6	Travaux de qualification de salles de ressources et de réalisation d'accessibilité et sanitaires pour personnes à besoins spécifiques à des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
7	Travaux de reconstruction des tronçons des murs de clôture à des unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
8	Travaux de construction de salles de classes du préscolaires pour le compte de la DP my yacoub	Différentes communes
9	Travaux de qualification d'internats d'établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
10	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TERRAINS DE SPORT EN GAZON ARTIFICIEL AUX COMMUNES TERRITORIALES A LA PROVINCE MOULAY YACCOUB	Différentes communes

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation Prévisionnelle EN DH TTC	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale my yacoub - zone a	Min : 3 522 200,00 Max : 5 572 600,00	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES	A.O.O	Fevrier 2026	
2	prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale my yacoub - zone d	Min : 3 185 600,00 Max : 5 612 376,00	MEKNIS à MY YACCOUB	A.O.O	Fevrier 2026	
3	prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale my yacoub - zone d	Min : 3 529 900,00 Max : 5 799 684,00	A.O.O	A.O.O	Fevrier 2026	
4	Achat de fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires, et éducation non formelle relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACCOUB	347 000,00	A.O.O	A.O.O	MAI 2026	RESERVE Trés petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc: les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
5	Achat de fournitures de bureau, pour le centre provincial des examens relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACCOUB	180 000,00	A.O.O	A.O.O	MARS 2026	
6	Achat de Fournitures de bureau, de pour les établissements scolaires et les services Administratives relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACCOUB	320 500,00	A.O.O	A.O.O	MARS 2026	
7	ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACCOUB	174 880,00	A.O.O	A.O.O	MARS 2026	
8	Achat de matériel informatique et logiciels pour le compte de la DP MY YACCOUB	80 000,00	A.O.O	A.O.O	Mai 2026	
9	Achat de matériel d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	80 000,00	A.O.O	A.O.O	Mai 2026	
10	Achat de Mobilier d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	95 000,00	A.O.O	A.O.O	Mai 2026	
11	Achat de matériaux de construction, fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour les établissements scolaires relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACCOUB	357 500,00	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACCOUB	A.O.O	Mai 2026	
12	Acquisition de Mobilier De Bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	450 000,00	A.O.O	A.O.O	Mai 2026	
13	Acquisition de matériel de bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	3000 000,00	A.O.O	A.O.O	Mai 2026	
14	Restauration Des participants à la formation continue et invités et Personnels De la Direction Provinciale My Yacoub.	900 000,00	A.O.O	A.O.O	MARS 2026	
15	Restauration Des invités et Personnels De la Direction Provinciale My Yacoub.	100 000,00	A.O.O	A.O.O	MARS 2026	
16	Impression de document pour le compte de la DP My Yacoub	305 380,00	BC	BC	MARS 2026	
17	Achat des prix d'excellence pour les élèves des établissements scolaires relevant de la DP My Yacoub	80 000,00	BC	BC	JUIN 2026	
18	Travaux d'Impression des livrets de pour les élèves des établissements primaires	934 056,00	A.O.O	A.O.O	FEVRIER 2026	

pionniers relevant de la direction provinciale de l'AREF FES-Meknes à My Yacoub					
19	Achat d'articles individuels des sportifs	15 000,00	Siege De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB	BC	MARS 2026
20	Achat Des prix	3 000,00	Siege De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB	BC	MARS 2026

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES BOURSIERS DES INTERNATS ET CANTINES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MY YACIOUB. ZONE A	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
2	Achat de fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires, éducation inclusive et éducation non formelle relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
3	Achat de fournitures de bureau, de reprographie, informatiques pour les établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
4	ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACIOUB EN LOT UNIQUE	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
5	Achat de matériel informatique et logiciels pour le compte de la DP MY YACIOUB	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
6	Achat de matériel d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
7	Achat de Mobilier d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
8	Acquisition de Mobilier De Bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
9	Acquisition de matériel de bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
10	Fourniture, installation et mise en service des systèmes solaires thermiques de production d'eau chaude sanitaire au niveau des Établissements scolaires relevant de la direction provinciale de My Yacoub.	Établissement scolaire relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
11	Achat de matériaux de construction, fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
12	Restauration Des participants à la formation continue et invites et Personnels De la Direction Provinciale My Yacoub.	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
13	Impression de document pour le compte de la DP My Yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
14	Achat des prix d'excellence pour les élèves des établissements scolaires relevant de la DP My Yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
15	Achat d'articles individuels des sportifs	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
16	Achat Des prix	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES BOURSIERS DES INTERNATS ET CANTINES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MY YACIOUB. ZONE A	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
2	Achat de fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires, éducation inclusive et éducation non formelle relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
3	Achat de Fournitures de bureau, de reprographie, informatiques pour les établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
4	ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACIOUB EN LOT UNIQUE	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
5	Achat de matériel informatique et logiciels pour le compte de la DP MY YACIOUB	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
6	Achat de matériel d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
7	Achat de Mobilier d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
8	Acquisition de Mobilier De Bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
9	Acquisition de matériel de bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
10	Fourniture, installation et mise en service des systèmes solaires thermiques de production d'eau chaude sanitaire au niveau des Établissements scolaires relevant de la direction provinciale de My Yacoub.	Établissement scolaire relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
11	Achat de matériaux de construction, fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
12	Restauration Des participants à la formation continue et invites et Personnels De la Direction Provinciale My Yacoub.	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
13	Impression de document pour le compte de la DP My Yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
14	Achat des prix d'excellence pour les élèves des établissements scolaires relevant de la DP My Yacoub	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
15	Achat d'articles individuels des sportifs	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB
16	Achat Des prix	Siege la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation Prévisionnelle en dh	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Entretien et Nettoyage des établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACIOUB	1 344 566,00	Établissements scolaires	A.O.O	MAI 2024	
2	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	5 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
3	Études techniques et suivi des travaux de remplacement de 10 salles du préfabriqués relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	30 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
4	Études géotechniques et suivi de travaux de remplacement de 10 salles du préfabriqués relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	20 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
5	Contrôle technique et suivi des travaux de remplacement 10 salles du préfabriqués relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	20 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
6	études architecturales et suivi des travaux de remplacement 10 salles du préfabriqués relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	100 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024	
7	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	5 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
8	Études techniques et suivi des travaux de création de murs de clôture à 20 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	24 900,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
9	Études géotechniques et suivi de travaux de création de murs de clôture à 20 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	10 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
10	Contrôle technique et suivi des travaux de création de murs de clôture à 20 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	10 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	

11	études architecturales et suivi des travaux de création de murs de clôture à 20 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	70 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024
12	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	45 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
13	Études techniques et suivi des travaux d'extension de 16 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	160 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
14	Études géotechniques et suivi de travaux d'extension de 16 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	80 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
15	Contrôle technique et suivi des travaux d'extension de 16 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	80 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
16	études architecturales et suivi des travaux d'extension d'extension de 16 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	400 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024
17	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	18 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
18	Études techniques et suivi des travaux de construction d'administration à 28 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	120 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
19	Études géotechniques et suivi de travaux de construction d'administration à 28 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	70 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
20	Contrôle technique et suivi des travaux de construction d'administration à 28 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	50 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
21	études architecturales et suivi des travaux de construction d'administration à 28 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	260 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024
22	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	20 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
23	Études techniques et suivi des travaux d'extension de 3 lycées collégiens relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	60 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
24	Études géotechniques et suivi de travaux d'extension de 3 lycées collégiens relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	30 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
25	Contrôle technique et suivi des travaux de d'extension de 3 lycées collégiens relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	20 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
26	études architecturales et suivi des travaux d'extension de 3 lycées collégiens relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	250 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024
27	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	30 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
28	Études techniques et suivi des travaux de construction du lycée collégial ANNAHIDA relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	160 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
29	Études géotechniques et suivi de travaux de construction du lycée collégial ANNAHIDA relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	100 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
30	Contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée collégial ANNAHIDA relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	70 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
31	études architecturales et suivi de construction du lycée collégial ANNAHIDA relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	450 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024
32	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	30 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
33	Études techniques et suivi des travaux de construction du lycée qualifiant 31 octobre relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	200 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
34	Études géotechniques et suivi de travaux de construction du lycée qualifiant 31 octobre relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	120 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
35	Contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée qualifiant 31 octobre relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	100 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
36	études architecturales et suivi de construction du lycée qualifiant 31 octobre relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	750 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024
37	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	22 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
38	Études techniques et suivi des travaux d'extension de 2 lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	110 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
39	Études géotechniques et suivi de travaux d'extension de 3 lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	70 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
40	Contrôle technique et suivi des travaux de d'extension de 3 lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	60 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
41	études architecturales et suivi des travaux d'extension de 3 lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	350 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024
42	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	2 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
43	Études techniques et suivi des travaux de construction de blocs sanitaires à 7 établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	7 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
44	Études géotechniques et suivi de travaux de construction de blocs sanitaires à 7 établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	5 500,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
45	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de blocs sanitaires à 7 établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	6 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
46	études architecturales et suivi des travaux de construction de blocs sanitaires à 7 établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	22 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024
47	Études techniques et suivi des travaux d'aménagement de 10 blocs sanitaires	10 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
48	Études topographiques d'établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	15 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
49	Études techniques et suivi des TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 19 SALLES DE CLASSE PRÉSCOLAIRE A SIX UNITÉS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACIOUB.	80 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026
50	Études géotechniques et suivi de TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 19	43 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026

51	SALLES DE CLASSE PRÉSCOLAIRE A SIX UNITÉS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB	40 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
52	Etudes architecturales et suivi des TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 19 SALLES DE CLASSE PRÉSCOLAIRE A SIX UNITÉS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB	250 000,00	Différentes communes	Consultation architecturale	Mars 2024	
53	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux De Branchement Aux Réseaux D'électricité D'eau Potable De 15 Unités Scolaires Relevant De La Direction Provinciale Moulay Yacoub	15 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
54	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification de 22 unités scolaires relevant de la direction Provinciale Moulay Yacoub	330 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
55	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification de 5 lycées collégiens relevant de la direction Provinciale Moulay Yacoub	150 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
56	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification de 2 lycées qualifiants relevant de la direction Provinciale Moulay Yacoub	40 000,00	Différentes communes	A.O.O	Fevrier 2026	
57	IMPRESSION DE DOCUMENTS POUR LE COMPTE DE LA DP MY YACOUB	4 000,00	Siege De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	BC	MARS 2026	BUDGET SPORT

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Surveillance et Gardiennage des établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	établissements scolaires et services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
2	Entretien et Nettoyage des établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	
3	Etude architecturale et suivi des travaux de construction de salles de classes et blocs sanitaires et tronçons de mur de clôtures des établissements scolaires relevant de la DP MY YACOUB	Différentes communes
4	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification des unités scolaires relevant de la direction Provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
5	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification de lycées collégiens relevant de la direction Provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
6	Etudes topographiques des établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
7	Etudes géotechniques et suivi des travaux de qualification des unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
8	Etudes géotechniques et suivi des travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
9	Contrôle technique et suivi des travaux construction de tronçons de murs et blocs sanitaires et construction de salles de classe préscolaire à des unités scolaires et d'extension des unités scolaires DP Moulay Yacoub.	Différentes communes
10	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification de lycées qualifiant relevant de la direction Provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
11	IMPRESSION DE DOCUMENTS POUR LE COMPTE DE LA DP MY YACOUB	Siege De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
12	Etudes topographiques des terrains relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
13	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
14	Etudes géotechniques et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
15	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
16	études architecturales et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Surveillance et Gardiennage des établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	établissements scolaires et services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
2	Entretien et Nettoyage des établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	
3	Etude architecturale et suivi des travaux de construction de salles de classes et blocs sanitaires et tronçons de mur de clôtures des établissements scolaires relevant de la DP MY YACOUB	Différentes communes
4	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification des unités scolaires relevant de la direction Provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
5	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification de lycées collégiens relevant de la direction Provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
6	Etudes topographiques des établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
7	Etudes géotechniques et suivi des travaux de qualification des unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
8	Etudes géotechniques et suivi des travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
9	Contrôle technique et suivi des travaux construction de tronçons de murs et blocs sanitaires et construction de salles de classe préscolaire à des unités scolaires et d'extension des unités scolaires DP Moulay Yacoub.	Différentes communes
10	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification de lycées qualifiant relevant de la direction Provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
11	IMPRESSION DE DOCUMENTS POUR LE COMPTE DE LA DP MY YACOUB	Siege De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
12	Etudes topographiques des terrains relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
13	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
14	Etudes géotechniques et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
15	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes
16	études architecturales et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Différentes communes

N° 412/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Académique Direction Provinciale de Taroudant	 المملكة المغربية وزارة التعليم العالي والبحث العلمي المديرية الإقليمية للتعليم العالي والبحث العلمي تارودانت
--	---

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N° : 03/2026/EXP unique

« Séance publique »

Le 23 Février 2026 à 09 :00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres INTERNATIONAL sur offres de prix n° : 03/2026/EXP pour :

OBJET	Montant de l'estimation	cautionnement provisoire
Prestation De Restauration Collective Des Elèves Bénéficiant Des Internats aux : Lycée qualifiant IBN SOULAIMANE ROUDANI et Lycée collégial RAHAL ELMESKINI Relevant De La Direction Provinciale De L'AREF Sous Massa A Taroudant	Minimum : 3 628 405,00 TTC TROIS MILLIONS SIX CENT VINGT HUIT MILLE QUATRE CENT CINQ DHS (TTC) Maximum : 7 196 200,00 TTC SEPT MILLIONS CENT QUATRE-VINGT SEIZE MILLE DEUX CENT DHS	120 000,00 Dhs (Cent vingt Mille dirhams)

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 413/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Académique Direction Provinciale de Taroudant	 المملكة المغربية وزارة التعليم العالي والبحث العلمي المديرية الإقليمية للتعليم العالي والبحث العلمي تارودانت
--	---

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N° : 04/2026/EXP unique

« Séance publique »

Le 23 Février 2026 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres INTERNATIONAL sur offres de prix n° : 04/2026/EXP pour :

OBJET	Montant de l'estimation	cautionnement provisoire
Prestation De Restauration Collective Des Elèves Bénéficiant Des Internats et cantines aux Lycées qualifiants : DAKHLA - AL MAARIFA - TINZERT et au Lycée collégial TIGOGA Relevant De La Direction Provinciale De L'AREF Sous Massa A Taroudant	Minimum : 3 394 160,00 TTC TROIS MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT QUATORZE MILLE CENT SOIXANTE DHS (TTC) Maximum : 6 692 675,00 TTC SIX MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT DOUZE MILLE SIX CENT SOIXANTE-QUINZE DHS (TTC)	120 000,00 Dhs (Cent vingt Mille dirhams)

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 414/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DRAA TAFILALT
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 01/2026

Le 24 Février 2026 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la commune d'Ouarzazate, sise à Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : **Travaux de déplacement des conduites d'adduction d'eau potable le long de la partie concernée par le déboullement de la RN 9 à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalt.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **18.000,00Dh (Dix huit mille dirhams).**

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **959.760,00 Dhs (Neuf cent cinquante neuf mille sept cent soixante Dirhams) TTC ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

* Dossier technique composé de :

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics (Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau)
Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

Qualification

Classe	5
Secteur	C (Eau potable- Assainissement- Conduites)
Qualification	C1 (Réseau de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400mm et ouvrages annexes)

N° 415/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DRAA TAFILALT
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 03/2026

Le 25 Février 2026 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la commune d'Ouarzazate, sise à : Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° : 03/2026 relatif aux : **Travaux de construction de la 3ème annexe administrative à la commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalt.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **781.500,00 Dhs (Sept cent quatre vingt et un mille cinq cent Dirhams) T.T.C ;**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15.000,00Dh (Quinze mille dirhams).**

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

* Dossier technique composé de :

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics (Ministère de l'Équipement et de l'Eau)
Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

Qualification

Classe	5
Secteur	A (Construction)
Qualification	A2 (Travaux courants en béton armé- maçonnerie pour bâtiment)

N° 416/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DRAA TAFILALT
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 07/2026

Le 27 Février 2026 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la commune d'Ouarzazate, sise à : Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° : 07/2026 relatif aux : **Travaux d'aménagement de terrain de Football au Quartier Fedragoum à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalt.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2.200.272,00 Dhs (Deux millions deux cent mille deux cent soixante deux Dirhams) T.T.C ;**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **40.000,00Dh (Quarante mille dirhams).**

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

* Dossier technique composé de :

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics (Ministère de l'Équipement et de l'Eau)
Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

Qualification

Classe	4
Secteur	A (Construction)
Qualification	A2 (Travaux courants en béton armé- maçonnerie pour bâtiment)

N° 417/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports

ARRE de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mary Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières,
des Constructions, des Équipements et du Patrimoine

Avis rectificatif d'appel d'offres Ouvert international simplifié N° 02/E/26

Il est porté à la connaissance des concurrents et au public que l'A.O. S N° 02/E/26 qui sera ouvert Le 09 février 2026 à 10 Heures, objet : l'Externalisation de la Gestion du service de restauration au profit de L'Internat du Lycée Collégial Al Andalous, est rectifié comme suit :

L'estimation du Maître d'ouvrage en Dirhams Toutes Taxes Comprises (TTC) :

- L'estimation minimale en lettre : cent cinquante-cinq mille cent Dirhams TTC au lieu de cent quarante-cinq mille cent dirhams.

Les autres éléments publiés le 29/01/2026, dans le journal LIBÉRATION n° 10719, restent inchangés.

N° 418/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELIMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMIM
COMMUNE DE GUELIMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 03/2026

Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (AV ALMASSIRA GUELIMIM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
03/2026	AMENAGEMENT DE QUATRE TERRAINS DE PROXIMITE A LA VILLE DE GUELIMIM	30 000,00 Trente mille dirhams	23/02/2026 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
(1 755 859,20 un million sept cent cinquante cinq mille huit cent cinquante neuf dirhams, vingt centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

a- Pour les entreprises installées au Maroc

1- Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification de l'entreprise délivrée par Ministère de l'Équipement et de Transport pour justifiant l'obtention des qualifications, les secteurs et les classes Minimales citées ci-dessous :

SECTEUR	Qualification	Classe
O (REVETEMENT)	O2 : Travaux de revêtement spéciaux	3

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 419/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELIMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMIM
COMMUNE DE GUELIMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° :04/2026

Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (AV ALMASSIRA GUELIMIM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
04/2026	Aménagement du Cimetière ARRAHMA à la Ville de Guelmim	6 000,00 Six mille dirhams	26/02/2026 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
(395 232,00 Trois cent Quatre-vingt-quinze mille deux cent Trente deux dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 420/PA

JAOUAD MOTO « SARL AU »
AU CAPITAL
DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: APPT 15
IMM 12 LOT SINE AV
ALLAL FASSI MARRAKECH

Avis de dissolution :
Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire établi en la forme sous seing privé, en date du 14/12/2025, enregistré à Marrakech le 03/01/2026, l'associé unique approuve et accepte:

- La dissolution anticipée de ladite société.

- Nomination de M. Jaouad AKHMASSI liquidateur de ladite société.

- La désignation du siège social de ladite société comme siège de la liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 21/01/2026 sous le N° 188000, RC N° 151597

N° 421/PA

MISENBRILLANCE « SARL »
AU CAPITAL
DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : DR AM-
DRAR FASKA SIDI
DAOUD AIT OURIR
MARRAKECH
Avis de dissolution anticipée

1- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire établi en la forme sous seing privé, en date du 01/12/2025, enregistré à Marrakech le 15/01/2026, les associés approuvent et acceptent :

- La dissolution anticipée de ladite société.

- Nomination de M. RA-
CHID AGHANE, liquida-
teur de ladite société.

- La désignation du siège social de ladite société comme siège de la liquidation.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 26/01/2026 sous le N° 188199, RC N° 73613.

N° 422/PA

BAHJATE CAR « SARL AU »
AU CAPITAL DE
100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL :
Lot ALKOULIA Imm. 90
Magasin N° 3 route de Safi
Marrakech

Modifications statutaires :
1- Suivant acte de cession des parts sociales en date du 05/12/2025 enregistré à Marrakech le 06/12/2025, en vertu de quel ABDELKRIM SAMIR, cède à son fils : M. MOHAMED SAMIR 100 Parts.

2- Et suit au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/12/2025, enregistré à Marrakech le 22/12/2025, les associés de ladite société approuvent et acceptent :

a) La nouvelle répartition des parts sociales est devenue comme suit :

M. ABDELKRIM SAMIR ... 90 000,00 dhs.
M. MOHAMED SAMIR ... 10 000,00 dhs.
Soit au total de : 100 000,00 dhs.

b) Changement de la forme juridique d'une Société

SARL AU à une Société SARL

c) La nomination M. Mohamed SAMIR, Gérant de la Société « BAHJATE CAR » SARL pour une durée illimitée à la place de M. AOMAR ABA EL GARCH qui a démissionné de ses fonctions de gérant.

d) Le transfert du siège social au nouveau local situé à Lot Les Jardins Hay Chiffa Imm. 153 RDC Mag. N° 56 Ménara Marrakech.

e) L'augmentation du capital social d'une somme de 600 000,00 dhs pour le porter de 100 000,00 dhs à 700 000,00 dhs, en représentation de leur apport, à savoir:

-Apport en compte courant des associés d'une somme de 500 000,00 dhs (Cinq Cent Mille Dirhams).

-Apport en numéraire d'une somme de 100 000,00 dhs (Cent Mille Dirhams) libéré et constate par l'attestation bancaire de CIH BANK (Agence Marrakech route de Safi).

La nouvelle répartition des parts sociales est devenue comme suit :

M. ABDELKRIM SAMIR ... 630 000,00 dhs.
M. MOHAMED SAMIR ... 70 000,00 dhs.

Soit au total de : 700 000,00 dhs.

f) Mise à jour des statuts.

3- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 26/01/2026 sous le N° 188198, registre de commerce N° 128901

N° 423/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDU-
CATION NATIONALE,
DU PRESCHOULAIRE ET
DES SPORTS**

**ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION**

**DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA**

**AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE N°**

041/CA/INV/2026

Le 26/02/2026, à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-TROIS (23) ESPACES PRESCHOULAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES S RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIV :

□ SEIZE (16) ESPACES PRESCHOULAIRES TYPE 1 COMPOSES D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES

Deux (02) à la Commune Territoriale El Jadida, Un (01) à la Commune Territoriale Lmharza Sahel, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Frej, Un (01) à la Commune Territoriale Oulad Hamdane, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Si Ali Ben Youssef, Un(01) à la Commune Territoriale Sidi Hassaine Ben Abderrahmane,

(02) à la Commune Territoriale Haouzia, Un (01) à la Commune Territoriale Mettough, Trois (03) à la Commune Territoriale Chetouka, Un (01) à la Commune Territoriale Chaibate, relevant de la Province d'El Jadida.
□ SEPT (07) ESPACES PRESCHOULAIRES TYPE 2 COMPOSES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET SES ANNEXES
Trois (03) à la Commune Territoriale El Jadida, Deux (02) à la Commune Territoriale Lmharza Sahel, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Frej, Un (01) à la Commune Territoriale Oulad Hamdane, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Si Ali Ben Youssef, Un(01) à la Commune Territoriale Sidi Hassaine Ben Abderrahmane,

(02) à la Commune Territoriale Haouzia, Un (01) à la Commune Territoriale Mettough, Trois (03) à la Commune Territoriale Chetouka, Un (01) à la Commune Territoriale Chaibate, relevant de la Province d'El Jadida.

□ SEPT (07) ESPACES PRESCHOULAIRES TYPE 2 COMPOSES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET SES ANNEXES

Trois (03) à la Commune Territoriale El Jadida, Deux (02) à la Commune Territoriale Lmharza Sahel, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Frej, Un (01) à la Commune Territoriale Oulad Hamdane, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Si Ali Ben Youssef, Un(01) à la Commune Territoriale Sidi Hassaine Ben Abderrahmane,

(02) à la Commune Territoriale Haouzia, Un (01) à la Commune Territoriale Mettough, Trois (03) à la Commune Territoriale Chetouka, Un (01) à la Commune Territoriale Chaibate, relevant de la Province d'El Jadida.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 6 250 000,00 DH H.T (Six Million Deux Cent Cinquante Mille Dirhams Hors Taxes)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

• Soit déposer leurs plis contre récépissé à la Direction Provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida sis à 01 rue Victor Hugo.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du maître d'ouvrage.

• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte groupée au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale ouverte simplifiée.

Une visite des lieux sera organisée par le maître d'ouvrage à l'intention des concurrents le 13/02/2026 à 14h

N° 424/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDU-
CATION NATIONALE,
DU PRESCHOULAIRE ET
DES SPORTS**

**ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION**

**DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA**

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 181/INV/2026 du 26/02/2026 à 11h

Le 26/02/2026 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 181/INV/2026 du 26/02/2026 pour LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX

DE CONSTRUCTION DE VINGT-TROIS (23) ESPACES PRESCHOULAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL-JADIDA COMME SUIV :

□ SEIZE (16) ESPACES PRESCHOULAIRES TYPE 1 COMPOSES D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES

Deux (02) à la Commune Territoriale El Jadida, Un (01) à la Commune Territoriale Lmharza Sahel, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Frej, Un (01) à la Commune Territoriale Oulad Hamdane, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Si Ali Ben Youssef, Un(01) à la Commune Territoriale Sidi Hassaine Ben Abderrahmane,

(02) à la Commune Territoriale Haouzia, Un (01) à la Commune Territoriale Mettough, Trois (03) à la Commune Territoriale Chetouka, Un (01) à la Commune Territoriale Chaibate, relevant de la Province d'El Jadida.

□ SEPT (07) ESPACES PRESCHOULAIRES TYPE 2 COMPOSES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET SES ANNEXES

Trois (03) à la Commune Territoriale El Jadida, Deux (02) à la Commune Territoriale Lmharza Sahel, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Frej, Un (01) à la Commune Territoriale Oulad Hamdane, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Si Ali Ben Youssef, Un(01) à la Commune Territoriale Sidi Hassaine Ben Abderrahmane,

(02) à la Commune Territoriale Haouzia, Un (01) à la Commune Territoriale Mettough, Trois (03) à la Commune Territoriale Chetouka, Un (01) à la Commune Territoriale Chaibate, relevant de la Province d'El Jadida.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 120 000,00 Dhs TTC (Cent Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 Dhs (deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 425/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDU-
CATION NATIONALE,
DU PRESCHOULAIRE ET
DES SPORTS**

**ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION**

**DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA**

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 191/INV/2026 du 26/02/2026 à 12H

Le 26/02/2026 à 12H, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Pro-

vinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 191/INV/2026 pour LE CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-TROIS (23) ESPACES PRESCHOULAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL-JADIDA COMME SUIV :

□ SEIZE (16) ESPACES PRESCHOULAIRES TYPE 1 COMPOSES D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES

Deux (02) à la Commune Territoriale El Jadida, Un (01) à la Commune Territoriale Lmharza Sahel, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Frej, Un (01) à la Commune Territoriale Oulad Hamdane, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Si Ali Ben Youssef, Un(01) à la Commune Territoriale Sidi Hassaine Ben Abderrahmane,

(02) à la Commune Territoriale Haouzia, Un (01) à la Commune Territoriale Mettough, Trois (03) à la Commune Territoriale Chetouka, Un (01) à la Commune Territoriale Chaibate, relevant de la Province d'El Jadida.

□ SEPT (07) ESPACES PRESCHOULAIRES TYPE 2 COMPOSES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET SES ANNEXES

Trois (03) à la Commune Territoriale El Jadida, Deux (02) à la Commune Territoriale Lmharza Sahel, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Frej, Un (01) à la Commune Territoriale Oulad Hamdane, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Si Ali Ben Youssef, Un(01) à la Commune Territoriale Sidi Hassaine Ben Abderrahmane,

(02) à la Commune Territoriale Haouzia, Un (01) à la Commune Territoriale Mettough, Trois (03) à la Commune Territoriale Chetouka, Un (01) à la Commune Territoriale Chaibate, relevant de la Province d'El Jadida.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 80 000,00 Dhs (QUATRE VINGT Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1500,00 Dhs (Mille CINQ CENT Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 426/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDU-
CATION NATIONALE,
DU PRESCHOULAIRE ET
DES SPORTS**

**ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION**

**DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA**

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 191/INV/2026 du 26/02/2026 à 12H

Le 26/02/2026 à 12H, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Pro-

CIJALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 20J/INV/2026 du 26/02/2026 à 13H

Le 26/02/2026 à 13h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 20J/INV/2026 pour

ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-TROIS (23) ESPACES PRESCHOULAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL-JADIDA COMME SUIV :

□ SEIZE (16) ESPACES PRESCHOULAIRES TYPE 1 COMPOSES D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES

Deux (02) à la Commune Territoriale El Jadida, Un (01) à la Commune Territoriale Lmharza Sahel, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Frej, Un (01) à la Commune Territoriale Oulad Hamdane, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Si Ali Ben Youssef, Un(01) à la Commune Territoriale Sidi Hassaine Ben Abderrahmane,

(02) à la Commune Territoriale Haouzia, Un (01) à la Commune Territoriale Mettough, Trois (03) à la Commune Territoriale Chetouka, Un (01) à la Commune Territoriale Chaibate, relevant de la Province d'El Jadida.

□ SEPT (07) ESPACES PRESCHOULAIRES TYPE 2 COMPOSES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET SES ANNEXES

Trois (03) à la Commune Territoriale El Jadida, Deux (02) à la Commune Territoriale Lmharza Sahel, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Frej, Un (01) à la Commune Territoriale Oulad Hamdane, Deux (02) à la Commune Territoriale Oulad Si Ali Ben Youssef, Un(01) à la Commune Territoriale Sidi Hassaine Ben Abderrahmane,

(02) à la Commune Territoriale Haouzia, Un (01) à la Commune Territoriale Mettough, Trois (03) à la Commune Territoriale Chetouka, Un (01) à la Commune Territoriale Chaibate, relevant de la Province d'El Jadida.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 427/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIA
Tél/Fax: 0537649573.
Constitution d'une
S.A.R.L.A.U.

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
15/01/2026, ILA été établi les
Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe
Unique, dont les caractéristiques
sont les suivantes :
Dénomination : " SOLVANE
GROUPE S.A.R.L.A.U.
Siège Social : domicilié chez
SMART WIN à N° 22 RUE
JBL MOUSSA APPT N° 12
AGDAL RABAT.

Associés Unique :
- Mr. YASSINE RHOUL-
LANE, apporteur en numé-
raire 100 000,00 DHS soit
1000 parts sociales.
Objet :
- E-COMMERCE;
- COMMERCE INTERNA-
TIONAL;
- COMMERCIALISATION,
EXPORTATION ET DISTRIBU-
TION DE TOUTS ARTI-
CLES, PRODUITS
EQUIPEMENTS, MATE-
RIELS, OUTILS ET MAR-
CHANDISES DE TOUTES
NATURES.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est gérée
par Mr. YASSINE RHOUL-
LANE.
Dépôt légal : la société a été
immatriculée au registre de
commerce au Tribunal de
commerce de Rabat sous le
N°199552 RC N°195113.

N° 428/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL A
MAJORATION
N° 03/DRAO
OUJDA 2026

Le 23/02/2026 à 10 heures,
il sera procédé dans le si-
ège de la Direction Régionale de l'Agricul-
ture de l'Orient à Oujda à l'ouverture des plis
relatifs à l'Appel d'Offres
ouvert international à ma-
joration relatif : LA PRESTA-
TION GARDIENNAGE
QUALIPOLE RELEVANT
DE L'AGROPOLE DE BER-
KANE SIS A MADAGH
ENTITE DE LA DIREC-
TION REGIONALE DE
L'AGRICULTURE DE
L'ORIENTAL A OUJDA en
lot unique

Le dossier d'Appel d'Offres
peut être téléchargé à partir
du Portail des marchés pub-
lics : accessible à l'adresse :
(www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un Million
Quatre Cent Sixante Et
Onze Mille Six Cent Quatre
Vingt Dirhams (1 471 680,00
dhs) toutes taxes comprises.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Vingt Neuf Mille Dirhams
(29 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret n° 2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par

N° 429/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT LABKHATI
COMMUNE LABKHATI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONALE
N°01/2026 Séance
publique)

Le mardi 24 Février 2026 à
11h00 Heures, il sera procé-
dé dans les bureaux de Mon-
sieur le Président de la
Commune LABKHATI à
l'ouverture des plis relatifs
aux appels d'offres ouverts
nationale sur offre de prix
pour : TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA
PARTIE DU MUR DE CLÔ-
TURE POUR LA CIME-
TIÈRE AU DOUAR
OULED BOUCHAIB AU
NIVEAU DE LA COM-
MUNE LABKHATI-PRO-
VINCE SAFI.

□ Les dossiers d'appels
d'offre doit être téléchargés
à partir du portail des mar-
chés publics www.marches-
publics.gov.ma.

□ Le dossier n°01/2026
• Le cautionnement provi-
soire est fixé à Cinq mille
dhs (5000,00 DHS)

□ L'estimation du coût des
prestations est fixée à :
DEUX CENT CIN-
QUANTE MILLE QUATRE
CENTS DHS TTC.
(250400,00 DHS).

□ Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
31, 32,33 et 34 du décret n°
2-22-431 relatif aux marchés
publics.

□ Les concurrents peuvent
déposer leur plis par voie
électronique au www.mar-
chespublics.gov.ma conformé-
ment à l'arrêté du ministre
de l'économie et du finance
20-14 du
04/09/2014 relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics.

N° 430/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUI-
PEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE L'EQUIPE-
MENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE DE
BERKANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N° Ber 01/2026
Le Lundi 23 Février 2026 à
Onze heures (11h00), il sera
procédé, à la salle des réu-
nions de l'annexe de la Di-
rection Provinciale de
l'Équipement, du Trans-
port, de la Logistique de
Berkane située au 1er étage

du Centre d'Immatricula-
tion de Berkane, à l'ouver-
ture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional N°01/2026 sur offres
de prix pour :

Objet : Travaux de Signali-
sation horizontale, verticale
et équipements de sécurité
de la VCB, RN2, RN17,
RR612, RP6000, RP6004,
RP6006, RP6008, RP6012,
RP6015 et de la RP6020,
Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Trois Million
Quatre cent Quatre-vingt-
cinq Mille Cinq Cent
Soixante Dirhams, 40 cts
TTC (3.495.560,40 DH TTC).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Soixante-cinq Mille Di-
rhams (65 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 431/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET DE
LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL

ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DES
DOUKKALA

AVIS D'APPEL A MANI-
FESTATION D'INTERET
N° 01/2026/DK-DDA
POUR L'EXPLOITATION
ET LA GESTION DE
UNITÉ DE VALORISA-
TION DU VIGNOBLE

DOUKKALI ET AUTRES
FRUITS ET LÉGUMES AU
NIVEAU DE LA COM-
MUNE RURALE D'OULE-
D SI BOUHIA.

PROVINCE DE SIDI BEN-
NOUR-REGION CASA-
BLANCA-SETTAT

Dans le cadre de l'opéra-
tionalisation de l'unité de
valorisation du vignoble
Doukkali et autres fruits
et légumes situés à la com-
mune d'OULED SI BOU-
HIA, Province de SIDI
BENNOUR, l'Office Régio-
nal de Mise en Valeur Agri-
cole des Doukkala lance un
appel à manifestation d'inté-
rêt (AMI) pour sélection-
ner les candidats pour gérer
et exploiter cette unité.

Peuvent participer au pré-
sent appel à manifestation
d'intérêt les personnes mo-
rales qui justifient des ca-
pacités techniques, humaines,
financières et de gestion.
Le dossier d'appel à mani-
festation d'intérêt doit être
téléchargé à partir du por-
tail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent
fournir :
□ Les documents indiquant

qu'ils disposent des capaci-
tés techniques, humaines,
financières et de gestion.

□ Des références concer-
nant des expériences dans
conditions semblables

□ Une proposition de la
méthodologie de gestion et
du développement de
l'unité.

Les concurrents peuvent :

□ Soit envoyer leurs plis,
par courrier recommandé
avec accusé de réception,
à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue
Mohammed VI - El Jadida,
Maroc ;

□ Soit les déposer contre ré-
cépissé au Bureau d'Ordre
de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue
Mohammed VI - El Ja-
dida, Maroc ;
Il est prévu une visite des
lieux le 12/02/2026 à
10h00 à partir du siège de
l'Arrondissement de déve-
loppement Agricole de SIDI
BENNOUR.

Les concurrents peuvent
obtenir des informations
supplémentaires au sujet
des documents à fournir à
l'adresse ci-dessus et aux
heures suivantes de 8h30 à
16h30 et ce du Lundi au
Vendredi.

Les manifestations d'inté-
rêts doivent être déposées à
l'adresse ci-dessus au plus
tard le 25/03/2026 à 16h30.

N° 432/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT AL-
JANOUBIA

CAIDAT GUISSER
COMMUNE DE GUISSER
AVIS MODIFICATIF DE
L'APPEL D'OFFRES Ou-
vert NATIONAL N°
02/2026

Le 14/02/2026 à 11h00
min, il sera procédé, dans la
salle de réunion au de la
commune Guisser, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'Appel d'Offres Ouvert, sur
offres des prix N°02/2026
pour : Achat de véhicule
service.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 198000,00
dhs (cent quatre-vingt-dix
mille Dirhams) TTC.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
3960,00 dhs (trois mille neuf
cent soixante dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma
(Conformément au
Arrêté n° 1692-23 du 4 du
hija 1444 (23 juin 2023)) re-
latif à la dématérialisation
des procédures, des docu-
ments et des pièces relatifs
aux marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°6 du règle-
ment de consultation.

N° 433/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taourirt
Cercle d'El Aïoun
Caidat El Aïoun Banlieue
Commune de Mechraa-
Hammadi

Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N°: 02/2026
Séance Publique

Le Mardi 24 Février 2026, à
10 heures du matin, il sera
procédé dans le bureau du
Président de la Commune
de Mechraa-Hammadi à
Lahdab, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres des
prix, pour : Travaux d'Ad-
duction en Eau Potable par
Bornes fontaines du Douar
Sidi Mimoun à la Com-
mune de Mechraa Ham-
madi.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
électronique : www.mar-
chespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : (2.145.018,30)
Deux million cent quarante
cinq mille dix-huit dirhams,
30 centimes, T.T.C.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Quarante mille dirhams
(40.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse élec-
tronique : www.marches-
publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 11 du règlement
de consultation.

N° 434/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
D'AGUELMOUS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DES PRIX
N°: 01/2026

Le 10 Février 2026 à 11 h,
il sera procédé dans le bureau
de M. Le Président de la
commune d'Aguelmous à
l'ouverture des plis relatifs
à l'Appel d'Offres ouvert
simplifié sur offres de prix
concernant :

TRAVAUX DE DALLAGE
DE VOIRIES DES QUAR-
TIERS TAQDOUM 1-2 ET
RAHMA - PREMIERE
TRANCHE - AU CENTRE
DE LA COMMUNE
D'AGUELMOUS PRO-
VINCE DE KHENIFRA
COMPLEMENT M 1-2025.
Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics : www.marches-
publics.gov.ma

L'estimation des couts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 902 379,60
dhs (Neuf cent deux mille
trois cent soixante-neuf di-
rhams, 60 cts TTC).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
18 000,00 DHS (Dix-huit

mille dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32, 33 et 34 du décret n° 2-
22-431 du 15 Chaabane 1444
(8 Mars 2023) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse : www.mar-
chespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 435/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT
GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 02/2026/PSK

Le 24 Février 2026 à 11H, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Province de Sidi
Kacem (Secrétariat Général)
sis avenue Mohamed V, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix
n°02/2026 du 24/02/2026,
pour l'achat de matériel et
mobiliier de bureau pour 05
(cinq) postes de comman-
dement de la Province -
Province de Sidi Kacem-lot
unique

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Huit cent dix
neuf mille dirhams 00 cts
(819 000,00) toutes taxes
comprises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
seize mille (16 000,00) di-
rhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics et les arti-
cles 9, 10, 11, 12 et 13 de
l'arrêté du ministre délégué
auprès de la ministre de
l'économie et des finances,
chargé du budget, n°1692-
23 du 23 juin 2023 relatif à la
dématérialisation des pro-
cédés, des documents et
des pièces relatifs aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.
Les catalogues, prospectus,
notices ou autres docu-
ments techniques exigés
par le dossier d'appel d'of-
fres doivent être déposés
dans la division du Budget
et marchés de la Province
de Sidi Kacem au plus tard
le jour ouvrable précédant
la date d'ouverture des plis
ou remis séance tenante au
président de la commission
d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°08 du règle-
ment de consultation.

N° 436/PA



Pourquoi nom de Dieu le football africain tarde-t-il à prendre son élan ?

Normal avec une CAF faisant dans le ridicule



Le verdict rendu par le Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) à la suite des événements survenus lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations n'entache pas seulement cette rencontre ; il engage et fragilise durablement la crédibilité même de l'institution continentale. Ce n'est pas seulement une décision injuste. Ce n'est pas uniquement un verdict déséquilibré. C'est un acte institutionnel lourd de conséquences, un renoncement assumé à l'autorité du droit et une capitulation face à l'indiscipline la plus grave que le football puisse connaître : le retrait délibéré d'une équipe de la pelouse.

Car il faut le rappeler avec force, sans détours et sans précautions oratoires inutiles. Il n'existe pas, dans le football, de faute plus grave que celle de quitter volontairement le terrain. Aucun geste d'humeur, aucune contestation, aucune provocation ne saurait être comparée à cet acte fondateur du désordre. Quitter la pelouse, c'est suspendre l'ordre sportif. C'est faire pression sur l'arbitre. C'est prendre en otage l'adversaire et les supporters. C'est piétiner le règlement. C'est transformer un match en rapport de force. Et c'est précisément ce qui s'est produit lors de cette finale, sous les yeux du monde entier, et notamment sous ceux de Gianni Infantino. Pourtant, face à ce qui constitue un crime sportif majeur, la CAF a choisi de détourner le regard. Elle a choisi de faire dans le ridicule.

Prisonnière de ses calculs, la CAF incapable d'imposer son autorité

La finale de la CAN 2025 aurait dû rester dans l'histoire comme un sommet du football africain. Elle restera comme l'une de ses pages les plus sombres. Des joueurs quittant le terrain. Un match interrompu. Des tribunes sous ten-

sion. Une atmosphère de chaos diffusée en mondovision. Ce qui aurait dû appeler une réaction ferme, exemplaire et pédagogique de l'instance continentale a débouché sur une décision molle, contradictoire et dangereusement complaisante.

Le verdict était attendu comme un acte de réparation morale. Il devait rétablir une hiérarchie claire des responsabilités. Il devait rappeler que le règlement n'est pas un texte décoratif mais une norme contraignante. Il devait protéger l'avenir des compétitions africaines. Or il n'a fait que révéler une CAF prisonnière de calculs, hésitante à appliquer ses propres règles et incapable d'assumer les implications de ses textes.

Les sanctions infligées à la partie sénégalaise illustrent cette fuite en avant. Certes, des amendes ont été prononcées. Certes, des suspensions ont été décidées. Mais à aucun moment la CAF n'a osé qualifier juridiquement l'acte central. A aucun moment elle n'a appliqué les dispositions claires et sans ambiguïté qui prévoient le forfait en cas de retrait non autorisé d'une équipe. Le refus de reprendre le jeu est resté dans une zone grise, volontairement entretenue, comme si le fait de nommer la faute revenait à reconnaître l'ampleur de l'échec institutionnel.

Récompenser l'arrogance, encourager les dérives antisportives

En droit du sport, cette approche est une aberration. Le droit disciplinaire repose sur un principe fondamental, celui de la proportionnalité. La sanction doit être à la hauteur de la gravité des faits, de leurs conséquences et de l'intention de leurs auteurs. Or ici, la CAF a inversé l'échelle des fautes. Elle a frappé fort sur les comportements périphériques, les gestes secondaires, les débordements collatéraux. Et elle a effleuré à

peine l'acte qui a fait basculer la finale dans le chaos.

Le sélectionneur sénégalais, Pape Thiaw écope d'une amende de 100.000 dollars pour avoir incité ses joueurs à quitter la pelouse, un acte d'une gravité extrême. Dans le même temps, le milieu de terrain marocain, Ismaël Saïbari se voit infliger une sanction financière identique pour un geste anodin, le jet d'une serviette. Ce parallélisme ridicule révèle l'incohérence profonde du verdict, qui finit par récompenser l'arrogance, banaliser la transgression des lois du jeu et légitimer des comportements foncièrement antisportifs.

Sinon, comment justifier qu'un appel à quitter le terrain, acte de rupture par excellence, soit sanctionné de manière comparable à un geste d'agacement ? Comment expliquer que l'arrêt d'un match, événement rarissime et gravissime, n'entraîne pas l'application des sanctions les plus lourdes prévues par le règlement ? Comment accepter qu'un précédent aussi dangereux soit traité comme un simple incident disciplinaire parmi d'autres ? Comment justifier que des joueurs marocains aient été condamnés sans audition, quand leurs homologues sénégalais ont bénéficié d'une procédure complète ?

Là encore, le contraste avec le traitement réservé au Maroc est saisissant. Pays organisateur, garant logistique de la compétition, partie directement pénalisée par l'interruption du match, le Royaume se retrouve pourtant sous le feu d'une sévérité excessive. Sanctions individuelles lourdes, amendes cumulatives, responsabilité élargie à des faits périphériques, parfois difficilement maîtrisables dans un contexte déjà explosif. La logique semble moins juridique que comptable, comme si l'instance disciplinaire avait cherché à produire un équilibre artificiel, au détriment de la vérité des faits. Or elle n'a fait qu'installer

un malaise profond, en donnant le sentiment d'une justice hésitante, déséquilibrée et, surtout, politiquement calculée.

Une décision dictée non par le droit, mais par la peur

Ce déséquilibre alimente un soupçon que la CAF aurait tout intérêt à dissiper, mais qu'elle entretient par son silence. Celui d'une décision dictée non par le droit, mais par la peur. Peur des répercussions politiques. Peur d'assumer une décision lourde contre une fédération majeure. Peur de créer des tensions là où il aurait fallu affirmer une autorité.

Mais au-delà du cas marocain, c'est l'avenir du football africain qui est en jeu. Car cette affaire met à nu une contradiction profonde au sein de la CAF. D'un côté, elle affirme vouloir professionnaliser ses compétitions, renforcer leur crédibilité et protéger leur intégrité. De l'autre, elle valide implicitement un comportement qui menace le cœur même du jeu. En normalisant, de facto, le retrait d'une équipe comme une option acceptable, négociable, presque excusable, la CAF ouvre une brèche dangereuse. Désormais, chaque sélection, chaque équipe, saura qu'il est possible de quitter le terrain, de faire pression, de suspendre un match, puis de négocier son retour, sans risquer la sanction ultime prévue par les textes. Le chaos est élevé au rang d'outil tactique et la règle perd sa force dissuasive.

Plus troublant encore, la FRMF a vu sa réclamation rejetée sans véritable motivation publique, alors même qu'elle s'appuyait sur des articles clairs du règlement relatifs au forfait, notamment les articles 82 et 84 du Règlement de la Coupe d'Afrique des Nations. Aucun débat contradictoire exposé. Aucune pédagogie juridique. Aucun effort de transparence. Le silence comme réponse, là où le droit exige des explications.

Un verdict qui démonte le mythe

L'ironie de l'histoire est cruelle. Depuis des années, certains agitent la rumeur d'une prétendue influence marocaine au sein des instances africaines. Or ce verdict vient enterrer définitivement cette fable. Si une telle mainmise existait, comment expliquer que le Maroc, absent du palmarès continental depuis près d'un demi-siècle, se voie infliger des sanctions sévères, pendant que des comportements autrement plus destructeurs pour l'intégrité de la compétition sont traités avec une indulgence déconcertante ?

En tout cas, le verdict du Jury disciplinaire n'est rendu qu'en première instance. Le Maroc dispose encore de voies de recours. Il pourra faire appel. Il pourra, si nécessaire, porter l'affaire devant le Tribunal arbitral du sport (TAS). Mais le mal est déjà fait. Car au-delà des procédures à venir, la CAF a créé un précédent. Et dans le football, les précédents pèsent souvent plus lourd que les règlements eux-mêmes.

Mehdi Ouassat

LDC d'Afrique

Enjeu du sommet pour la RS Berkane L'AS FAR en quête de tempo



La Renaissance sportive de Berkane (RSB) effectuera, dimanche, un déplacement périlleux chez les Égyptiens de Pyramids FC, à l'occasion d'un choc au sommet de la 4ème journée du groupe A de la Ligue des champions d'Afrique, opposant deux co-leaders à égalité de points.

Avec sept unités chacun, les Oranges, tenants du titre de la Coupe de la Confédération, et les Bleus, vainqueurs de la Ligue des champions, abordent cette affiche comme un tournant dans la phase de groupes.

Pour la formation marocaine, l'enjeu dépasse le simple classement: Il s'agit de confirmer une véritable mue sportive, bâtie sur la stabilité de l'effectif et la régularité des résultats.

Les hommes de Mouine Chaâbani ont retrouvé une identité de jeu claire et une solidarité mentale qui font aujourd'hui leur force. Autant d'atouts qui permettent à la RSB d'aborder ce rendez-vous sans complexe face à l'un des projets les plus ambitieux du football égyptien.

En effet, Pyramids FC incarne une autre forme de réussite. Doté de moyens importants et d'une profondeur d'effectif notable, le club caïrote vise une qualification précoce, tout autant que la RSB et entend imposer son statut sur la scène continentale.

Le duel promet, ainsi, un affrontement équilibré entre deux

équipes aux trajectoires différentes mais aux ambitions convergentes.

Dans une poule où chaque point pèse lourd, cette confrontation pourrait déjà dessiner les contours de la qualification. Pour rappel, la manche aller entre les deux formations s'était soldée par un nul blanc.

En revanche, l'AS FAR, autre représentant du Maroc dans la compétition, se trouve dans une position moins confortable. Troisièmes du groupe B avec deux points, les Militaires jouent déjà une partie de leur qualification en recevant, samedi, la JS Kabylie (JSK).

Distancés par Al Ahly d'Égypte, solide leader avec sept points, et devancés par les Tanzaniens de Young Africans (4 points), les Noir, Rouge et Vert abordent cette rencontre avec l'obligation de réagir. Dans une poule relevée, chaque point s'avère décisif et tout faux pas pourrait coûter cher.

Lors du match aller face aux Algériens (0-0), les Marocains avaient montré de l'engagement, mais avaient manqué de réalisme dans les moments clés.

À l'occasion de ce remake, un succès permettrait à l'AS FAR de se relancer pleinement et de recoller au duo de tête, tandis qu'un nouveau revers compliquerait sérieusement la suite de son parcours en Ligue des champions d'Afrique.

Coupe de la CAF

Le WAC leader en force, l'OCS gère sa course

Le Wydad de Casablanca et l'Olympique de Safi seront à l'épreuve, dimanche prochain, à l'occasion de la 4ème journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine, avec des enjeux majeurs pour les deux représentants marocains, engagés dans la course à la qualification.

Leader du groupe B avec un parcours sans faute (9 points), le Wydad de Casablanca fait le déplacement chez Maniema Union, son dauphin avec six unités, dans un duel vers le sommet.

Solides et réguliers depuis le début de la compétition, les Rouge et Blanc ont l'occasion de frapper un grand coup en creusant l'écart en tête du classement et de se rapprocher d'une qualification anticipée.

Avec ses nouvelles recrues de taille, à l'instar de Hakim Ziyech, qui a joué son premier match lors de la manche aller face aux Rd-Congolais, le WAC semble bien placé pour poursuivre son sans-faute.

En face, Maniema se dresse comme un adversaire ambitieux, bien décidé à relancer le suspens dans le groupe.

Le club congolais, auteur d'un parcours convaincant jusque-là, tentera de bousculer la hiérarchie face à un Wydad expérimenté, habitué aux joutes continentales.

Dans le groupe A, l'Olympique de Safi aborde également un rendez-vous déterminant. Deuxième avec six points, le club marocain accueille les Ivoiriens de San Pedro avec l'objectif de consolider sa position et de rester au contact du leader, l'USM Alger, en tête avec neuf unités.

Les Safiots, en progression constante depuis le début de la phase de groupes, savent que tout faux pas pourrait relancer la concurrence.

Une victoire leur permettrait non seulement de maintenir la pression sur l'USMA, mais aussi de se rapprocher d'une qualification historique pour la suite de la compétition.



CAN-Maroc 2025

Des records numériques sans précédent

La Coupe d'Afrique des Nations (CAN-Maroc 2025) a marqué l'histoire en établissant un record inédit avec 6 milliards de vues numériques cumulées sur les réseaux sociaux tout au long de la compétition, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF).

Devenue la compétition continentale de football la plus suivie au monde, la CAN-Maroc 2025 a généré 5,2 milliards de vues de vidéos, confirmant l'influence croissante du tournoi et l'enthousiasme exceptionnel des supporters africains, a précisé la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Cette progression remarquable s'explique notamment par la forte mobilisation de la diaspora africaine, grâce à laquelle la CAF a touché des millions de nouveaux publics à l'échelle internationale, a ajouté l'instance, expliquant que ce cap historique place l'événement phare du football africain au sommet de l'engagement numérique mondial, devant toutes les autres compétitions continentales comparables.

"Buts spectaculaires, moments décisifs riches en émotion, accès aux coulisses et réactions des



supporters : les contenus de la CAN-Maroc 2025 ont circulé à une vitesse remarquable, franchissant frontières, langues et cultures, et confirmant le statut du tournoi comme un rendez-vous sportif de portée mondiale", a relevé la CAF.

Et de poursuivre que "le succès de la compétition repose avant tout sur l'implication des supporters", faisant savoir que pas moins de 285 millions d'interactions ont été enregistrées, illustrant un niveau d'engagement et d'attachement sans précédent.

"TikTok s'est imposé comme le cœur de la dynamique numérique du tournoi. Plus d'un million de vidéos réalisées par les supporters sous le hashtag #TotalEnergiesAFCON2025 ont transformé la compétition en un véritable phénomène culturel, bien au-delà des terrains", a précisé la même source.

"Célébrations de buts originales, analyses tactiques, humour, musique et expressions vestimentaires inspirées de la CAN : les supporters ont raconté le tournoi à leur manière, en temps réel", a noté la CAF, expliquant que "cette profusion de contenus a permis de toucher des publics plus jeunes et plus diversifiés, offrant au football africain une visibilité inédite".

"La réussite numérique de la CAN-Maroc 2025 illustre l'engagement constant de la CAF en faveur de l'innovation, du rapprochement avec les supporters et du rayonnement international", a souligné l'instance avant de conclure qu'"avec des chiffres record et une communauté numérique dynamique, le tournoi établit une nouvelle référence dans la manière dont le football africain est vécu, partagé et célébré à travers le monde".

Le moteur de leur avion prend feu juste avant le décollage



Un incident est survenu cette semaine à l'aéroport international de Florianópolis, dans le sud du Brésil. Comme le rapporte France 3, un Airbus A320 de la compagnie Latam Airlines a dû interrompre son décollage en urgence car l'un de ses moteurs a pris feu. Plusieurs vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux.

On peut notamment voir qu'une épaisse fumée noire s'échappe d'une aile de l'avion alors que celui-ci s'apprête à décoller. Une autre vidéo, capturée par le président de l'Ordre des avocats du Brésil qui était à bord, montre quant à elle des flammes. « Nous avons eu chaud aujourd'hui. Le moteur a pris feu au moment du décollage, mais Dieu nous a protégés : tout le monde va

bien », écrit-il.

Le média local La Voz précise que l'Airbus A320 devait relier Florianópolis à Brasília. Selon la direction de l'aéroport, le vol a été immédiatement suspendu. La procédure d'urgence a été activée et les pompiers aéroportuaires sont rapidement intervenus pour sécuriser la zone pendant que l'appareil regagnait son aire de stationnement.

Aucun blessé n'a été constaté parmi les passagers et les membres d'équipage. Pour l'heure, les causes de l'incendie du moteur n'ont pas encore été communiquées. « La sécurité est une valeur primordiale dans toutes les décisions de Latam, et la compagnie aérienne respecte rigoureusement toutes les règles et réglementations applicables », a déclaré l'entreprise dans un communiqué.

Recette

Tajine de poulet aux oignons et aux raisins secs



Ingrédients :

1 kg de poulet
1 kg d'oignons
1 cc de gingembre
1/2 cc de cannelle
1 cc curcuma
1/2 cc de poivre noir
1 cc de sel
1 filet d'huile d'olive
un peu d'eau
2 poignées de raisins secs

Préparation :

Épluchez les oignons et coupez-les en lamelles.

Mettez la moitié au fond de votre tajine.

Ajoutez les morceaux de poulet par dessus.

Puis, couvrez avec le reste d'oignons. Dans un bol, mélangez le gingembre, la cannelle, le curcuma, le poivre noir et le sel.

Ajoutez par dessus l'huile d'olive, un peu d'eau et mélangez bien.

Versez le mélange sur votre tajine.

Fermez le couvercle et laissez cuire pendant 45 minutes.

Il faut que les oignons deviennent fondants.

Ajoutez ensuite les raisins secs au dessus de votre tajine de poulet aux oignons et laissez cuire 30 à 45 minutes supplémentaires.

Pour une cuisson plus rapide, vous pouvez mettre du papier cuisson (coupé au diamètre du tajine) avant de mettre le couvercle par dessus.

Servez aussitôt votre tajine de poulet aux oignons et aux raisins secs avec du pain. Bon appétit !

Il interrompt un concert pour demander sa copine en mariage, elle dit non

Il ne s'attendait sûrement pas à ça. Le week-end dernier, un homme a interrompu le concert du groupe de rock indépendant Bootleg Rascal à Brisbane (Australie) pour demander sa petite amie en mariage, rapporte le Daily Mail. Un moment romantique qui a tourné au fiasco, puisque la jeune femme... a dit non. La vidéo est devenue virale sur les réseaux sociaux.

On peut voir que l'homme l'invite à le rejoindre sur scène. Mais elle ne semble pas très enthousiaste à l'idée de se retrouver sous les projecteurs. Pressentant la demande, elle tente de relever son compagnon, sans succès. Alors il se lance et pose le genou à terre... mais la jeune femme refuse en secouant la tête avant de quitter précipitamment la scène, le laissant désespéré.

Carlos Lara, le chanteur de



Bootleg Rascal, a confié au Daily Mail que le jeune Australien les avait contactés au préalable pour organiser cette demande surprise. « Je crois que je ne me suis jamais senti aussi mal à l'aise sur scène de toute ma vie. Je ne savais pas quoi faire ni quoi dire, je me disais juste : le spectacle doit continuer », raconte-t-il.

Heureusement, l'amoureux

éconduit a pu compter sur le soutien des membres du groupe. Après le concert, ils lui ont offert des bières ainsi que des articles promotionnels en guise de réconfort. Malgré cet épisode embarrassant, le groupe reste ouvert à d'autres demandes en mariage à l'avenir, mais espère évidemment un dénouement plus heureux.